



**Stratégie d'urgence de santé publique
liée à l'usage de substances
du Yukon**

Yukon 

Table des matières

Message de la ministre	4
Déclaration sur la réconciliation.....	5
Résumé.....	6
Mesures recommandées.....	8
Usage de substances au Yukon.....	10
Cadre stratégique.....	14
Vision	14
Mission	14
Principes directeurs	14
Résultats attendus de la stratégie	15
Quatre domaines d'action.....	16
Consultation des partenaires.....	17
Stratégie d'urgence de santé publique liée à l'usage de substances du Yukon : un document évolutif	18
Liens avec d'autres stratégies et mesures existantes.....	18
La colonisation au Yukon, d'hier à aujourd'hui	19
COVID-19.....	20
L'usage de substances et ses motivations	20
L'usage de substances vu sous l'angle de la santé publique	21
Déterminants sociaux de la santé	22
Expériences négatives de l'enfance (ENE).....	23
Douleur chronique.....	24
Prévention : renforcer les collectivités du Yukon	
Prévention	25
Réduction des méfaits	32
Traitement et soutien au rétablissement	37
Sécurité et bien-être collectifs	41
Mise en œuvre de la stratégie et production de rapports	50
Prochaines étapes.....	51



Message de la ministre

Le 20 janvier 2022, le gouvernement du Yukon a déclaré une urgence de santé publique pour contrer l'augmentation spectaculaire du nombre de décès liés aux surdoses et des méfaits liés à l'usage de substances dans le territoire¹. Cette déclaration reflétait son engagement à agir et constituait un appel à l'action lancé à tous les gouvernements, aux collectivités, aux organisations, aux partenaires et à toute la population en vue de prévenir une nouvelle tragédie.

Depuis la déclaration de cette urgence de santé publique, notre gouvernement collabore étroitement avec ses partenaires communautaires, les Premières Nations et les gouvernements à la coordination des interventions et à l'application de diverses initiatives de traitement, de réduction des méfaits, de prévention, de sécurité communautaire et de sensibilisation.

Malgré les vaillants efforts du gouvernement et de ses partenaires communautaires pour élargir et améliorer les services pour le mieux-être mental et la lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie sur le territoire, les

drogues toxiques continuent de circuler dans les collectivités, et beaucoup de Yukonnais et de Yukonaises sont toujours aux prises avec des problèmes d'usage de substances.

C'est pourquoi nous avons collaboré avec les services de santé et nos partenaires communautaires à l'élaboration de la stratégie d'urgence de santé publique liée à l'usage de substances du Yukon. Celle-ci nous servira de feuille de route pour orienter notre intervention face aux nombreux problèmes liés à l'usage de substances, y compris à la consommation d'alcool. Outre la réduction des méfaits, la sécurité, le traitement et le suivi, la prévention figure parmi les grandes priorités de la stratégie. En effet, notre gouvernement entend prioriser les initiatives de prévention fondées sur une approche à long terme afin de traiter l'urgence de santé publique liée à l'usage de substances. Nous cherchons à investir dans la santé et le bien-être des enfants, des jeunes, des familles et des collectivités dès maintenant afin que les générations futures puissent jouir d'une vie saine et épanouissante.

Nous remercions nos nombreux partenaires pour leur soutien indéfectible dans la réponse à l'urgence de santé publique liée à l'usage de substances, notamment le Conseil des Premières Nations du Yukon, Blood Ties Four Directions, la Gendarmerie royale du Canada, les hôpitaux du Yukon, les Premières Nations, les collectivités et les autres ordres de gouvernement. La participation de tant de personnes et d'organismes à l'élaboration de cette stratégie atteste de l'importance de la santé et du bien-être des Yukonnais et des Yukonaises pour nos collectivités. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont pris part à sa conception.

Je suis persuadée qu'en travaillant ensemble nous serons en mesure de surmonter cette urgence de santé et de nous attaquer aux facteurs sous-jacents qui contribuent aux méfaits liés à l'usage de substances. Nous savons qu'il nous reste beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre notre objectif : il nous faudra cibler nos ressources et améliorer nos partenariats d'un bout à l'autre du Yukon afin de créer un avenir plus prometteur pour le territoire.

En tant que ministre de la Santé et des Affaires sociales, j'ai pour priorité absolue d'honorer l'engagement de notre gouvernement à améliorer le bien-être et la qualité de vie à long terme de toute la population yukonnaise. Les Yukonnais et les Yukonaises de tout âge méritent des services de santé complets qui répondent à leurs besoins, et voilà à quoi nous continuerons de nous employer.

En tant que ministre de la Justice, j'ai pour engagement permanent de mettre en œuvre des initiatives de planification de la sécurité communautaire et d'apporter mon soutien pour assurer la santé et la sécurité de tous et de toutes. Les Yukonnais et les Yukonaises méritent de se sentir en sécurité et d'être en sécurité. Certes, la sécurité communautaire est complexe et propre à chaque contexte, mais elle est essentielle au bien-être de toute la population. Aussi, nous continuerons à travailler avec tous les gouvernements et nos partenaires pour mettre en œuvre des solutions adaptées à chaque collectivité.

L'honorable Tracy-Anne McPhee

Ministre de la Santé et des Affaires sociales, ministre de la Justice

Déclaration sur la réconciliation

Les mesures qui découlent de cette stratégie ont été définies et seront mises en œuvre sur les territoires traditionnels des peuples autochtones, représentés aujourd'hui par la Première Nation de Carcross/Tagish, les Premières Nations de Champagne et d'Aishihik, la Première Nation des Na-Cho Nyak Dun, la Première Nation de Kluane, la Première Nation des Kwanlin Dün, la Première Nation de Liard, la Première Nation de Little Salmon/Carmacks, le Conseil Dena de Ross River, la Première Nation de Selkirk, le Conseil des Ta'an Kwäch'än, le Conseil des Tlingits de Teslin, le gouvernement des Tr'ondëk Hwëch'in, la Première Nation des Gwitchin Vuntut et la Première Nation de White River, ainsi que sur les territoires traditionnels gérés par la Première Nation Acho Dene Koe, la Première Nation de Dease River, le Conseil tribal des Gwich'in, la Société régionale inuvialuite, la Première Nation de Kwadacha, le gouvernement central Tahltan, la Première Nation des Tlingits de la rivière Taku et le Conseil des Gwich'in Tetlit².

En mettant en œuvre les mesures découlant de cette stratégie dans ces territoires traditionnels, notre gouvernement honore le lien profond qui unit le territoire à la santé et au bien-être des peuples autochtones. Nous savons que le territoire ne se limite pas à la terre, mais englobe aussi l'eau, l'air, la nourriture, la pharmacopée et tous les aspects de la nature³.

Les parties prenantes à cette stratégie reconnaissent et appuient l'importance d'écouter les voix autochtones dans l'ensemble des interventions visant à contrer l'urgence de santé publique liée à l'usage de substances. Conscientes des répercussions que la colonisation continue d'avoir sur ces terres et ces peuples, elles reconnaissent la nécessité d'emprunter la voie de la réconciliation.

La réconciliation est une démarche continue qui consiste à apprendre du passé pour comprendre le présent afin de concevoir un avenir sain pour l'ensemble des Yukonnais et des Yukonnaïses.

Les séquelles des pensionnats autochtones ainsi que les effets persistants des traumatismes intergénérationnels et de la colonisation ont créé de graves inégalités en matière de santé entre les peuples autochtones et non autochtones du Yukon. Ces inégalités, qui provoquent des écarts injustes et évitables dans les résultats cliniques, trouvent souvent leur source dans les injustices systémiques⁴. Tous les partenaires concernés par la stratégie d'urgence de santé publique liée à l'usage de substances du Yukon s'engagent à mettre à profit leur travail et leur influence pour réduire ces écarts.

Nous saluons l'extraordinaire résilience des peuples autochtones du Yukon, qui n'ont jamais cédé en dépit de ces inégalités et de ces obstacles systémiques. Cette force forme la base d'une meilleure santé pour les Yukonnais et les Yukonnaïses.

Ces deux processus – réconciliation et promotion de la santé – se renforcent mutuellement, car la réconciliation aide à réduire les inégalités, à faire en sorte que la santé et la justice triomphent.

Résumé

L'usage de substances fait des victimes partout au Canada⁵. Ces décès ont des retombées profondes sur les gens, les familles et les collectivités, surtout que ces tragédies pourraient être évitées. Non seulement l'usage de substances tue, mais il a bien d'autres effets dévastateurs – douleur des proches qui perdent un être cher, effets sur la santé (dont la dépendance), hospitalisations, conséquences sociétales (sous forme de perte de productivité). Il pose en outre des problèmes de sécurité : crime organisé, maladies infectieuses couramment associées à l'usage de substances, traumatismes psychologiques des premiers répondants⁶ et autres témoins d'une surdose. Au Yukon, le nombre de décès attribuables à une intoxication à des drogues n'a jamais été aussi élevé et la situation atteint maintenant un point critique⁷.

La stratégie d'urgence de santé publique liée à l'usage de substances du Yukon représente un appel à l'action urgent, un grand cri de ralliement pour surmonter les problèmes liés à l'usage de substances dans notre territoire. Elle a pour but d'inspirer nos divers partenaires et de les encourager à collaborer pour réduire les méfaits associés à ce fléau, de favoriser le soutien et la sécurité communautaires et, en définitive, d'améliorer la santé et le bien-être des Yukonnais et des Yukonnaises.

En mettant en place des initiatives de prévention fondées sur des données concrètes, nous pouvons prévenir les méfaits liés à l'usage de substances : pas seulement à court terme, mais aussi à long terme⁸. Les recommandations de la présente stratégie visent à changer la donne pour les générations futures afin de leur éviter de connaître à leur tour une situation d'urgence de santé publique liée à l'usage de substances.

L'approche « à quatre piliers » est considérée dans le monde entier comme une méthode efficace pour réduire les méfaits liés à l'usage de substances⁹. La présente stratégie revisite cette approche en y voyant plutôt quatre domaines d'action, de manière à souligner les progrès continus du Yukon dans ces dimensions du mieux-être. En outre, cette terminologie réaffirme le caractère dynamique et évolutif de ce document, par opposition à un état statique ou à une version finale.

Les quatre domaines d'action sont les suivants :

- 1. Prévention** : renforcer les collectivités du Yukon en cherchant à prévenir l'usage de substances et les facteurs connexes et en favorisant le contact humain et un mode de vie sain.
- 2. Réduction des méfaits** : lutter contre l'urgence de santé publique liée à l'usage de substances en améliorant la sécurité individuelle à l'aide de services de réduction des méfaits progressifs, accessibles et dynamiques.
- 3. Traitement et soutien au rétablissement** : accompagner les Yukonnais et les Yukonaises qui souhaitent changer leur rapport aux substances et à l'alcool en leur assurant un accès sans délai et de qualité aux services et au soutien dont ils et elles ont besoin.
- 4. Sécurité et bien-être collectifs** : travailler de façon méthodique pour soutenir, garantir et améliorer la sécurité et le bien-être dans les collectivités.

Les initiatives découlant de ces quatre domaines d'action nous mèneront collectivement vers les résultats suivants :

- retarder l'âge du premier usage de substances;
- réduire au minimum l'usage de substances tout au long de la vie;
- assurer la sécurité des personnes quand elles consomment des substances;
- réduire les méfaits liés à l'usage de substances;
- améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des Yukonnais et des Yukonaises ainsi que des communautés du territoire.

La stratégie d'urgence de santé publique liée à l'usage de substances du Yukon sert de guide pour atteindre ces objectifs. Elle décrit comment notre gouvernement et nos partenaires travailleront de concert pour améliorer la santé et le bien-être de la population et comment ils devront adopter leur approche à chaque collectivité afin de contrer le crime organisé et d'autres problèmes qui compromettent la sécurité et le bien-être collectifs.

Cette stratégie incarne aussi notre engagement à soutenir les Yukonnais et les Yukonaises dans un esprit de réconciliation et de partenariat. Nous avons tous et toutes un rôle à jouer pour aider nos amis, nos familles, nos voisins et nos communautés à atteindre le bien-être mental, émotionnel, spirituel et physique, pour assurer leur sécurité tout au long de leur vie et pour contribuer au mieux-être des familles, des divers groupes culturels et des communautés du Yukon.

Stratégie d'urgence de santé publique liée à l'usage de substances

Mesures recommandées

La mise en œuvre des 43 mesures recommandées s'échelonne sur plusieurs années. Certaines d'entre elles sont déjà en cours de réalisation, tandis que des recherches, des analyses et une collaboration supplémentaires avec les partenaires seront nécessaires pour la mise en place complète des autres mesures.

Prévention

1. Appliquer le modèle Planet Youth dans les collectivités du Yukon
2. Aider les collectivités du Yukon à créer et à mettre en œuvre des plans de mieux-être communautaire
3. Lancer la planification du regroupement des services de santé pour les enfants et les jeunes
4. Augmenter le financement des programmes de sensibilisation à l'usage de substances et à la santé mentale pour l'ensemble des jeunes du Yukon
5. Augmenter le financement d'initiatives de prévention chez les jeunes
6. Continuer à investir dans les initiatives liées à la santé mentale des Autochtones et à travailler avec les partenaires
7. Multiplier les initiatives de promotion de la vie (prévention du suicide)
8. Mettre sur pied une formation sur la sécurité culturelle dans la prestation des services et sur les traumatismes intergénérationnels causés par le système des pensionnats et l'offrir à tous les prestataires de services de santé et de services sociaux au Yukon
9. Intégrer une approche du mieux-être mental axée sur le cycle de vie aux services de santé et aux services sociaux du gouvernement du Yukon
10. Augmenter le financement des initiatives axées sur la famille, en particulier celles qui ciblent les cinq premières années de la vie
11. Explorer les options de logement et de soutien pour les parents aux prises avec une dépendance
12. Redoubler d'efforts afin de prévenir les méfaits associés à l'alcool en veillant à ce que les nouveaux règlements pris en vertu de la *Loi sur les boissons alcoolisées* concilient les besoins des entreprises et des collectivités
13. Lancer régulièrement des campagnes de communication et de sensibilisation sur l'usage de substances et la santé mentale
14. Accroître le financement du diagnostic et du traitement du trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité
15. Continuer à explorer et à mettre en œuvre des initiatives et des modèles de financement à l'appui de programmes d'éducation de la petite enfance et de services de garde de grande qualité dans toutes les collectivités du Yukon

Réduction des méfaits

1. Mettre en place un programme de consommation d'alcool contrôlée
2. Élargir l'accès aux services de traitement de la dépendance aux opioïdes, à l'approvisionnement sûr et au traitement par agonistes opioïdes
3. Prolonger les heures d'ouverture du centre de consommation supervisée de Whitehorse
4. Élargir l'accès à l'analyse des drogues et aux fournitures de réduction des méfaits conformément aux plans de mieux-être communautaire
5. Accroître la disponibilité de la naloxone là où les gens consomment des substances
6. Promouvoir des solutions de rechange pour protéger les personnes qui utilisent des substances
7. Ouvrir un centre de dégrisement
8. Ouvrir un refuge de sobriété

Traitement et soutien au rétablissement

1. Ajouter des options de traitement en établissement pour assurer l'accès à un éventail complet de soins
2. Évaluer les modèles de traitement pour les jeunes et les familles créés au Yukon afin de mettre sur pied des programmes et des services locaux
3. Améliorer l'accessibilité financière des médicaments pour le traitement de la dépendance
4. Garantir la disponibilité des traitements par agonistes opioïdes partout où les Yukonnais et les Yukonaises en ont besoin
5. Évaluer les possibilités de création d'une clinique de traitement de la dépendance à accès rapide
6. Veiller à ce que le personnel clinique du Yukon qui traite la douleur chronique ait accès à de la formation et élargir l'accès au traitement de la douleur sans opioïdes lorsque les circonstances le permettent
7. Accroître l'offre de logements dans le territoire
8. Accroître le soutien aux gouvernements des Premières Nations du Yukon pour l'élaboration et la mise en œuvre d'options de traitement en pleine nature des problèmes de santé mentale et d'usage de substances
9. Investir dans des initiatives de rétablissement communautaires
10. Créer un répertoire central en ligne des services de traitement de l'usage de substances

Sécurité et bien-être collectifs

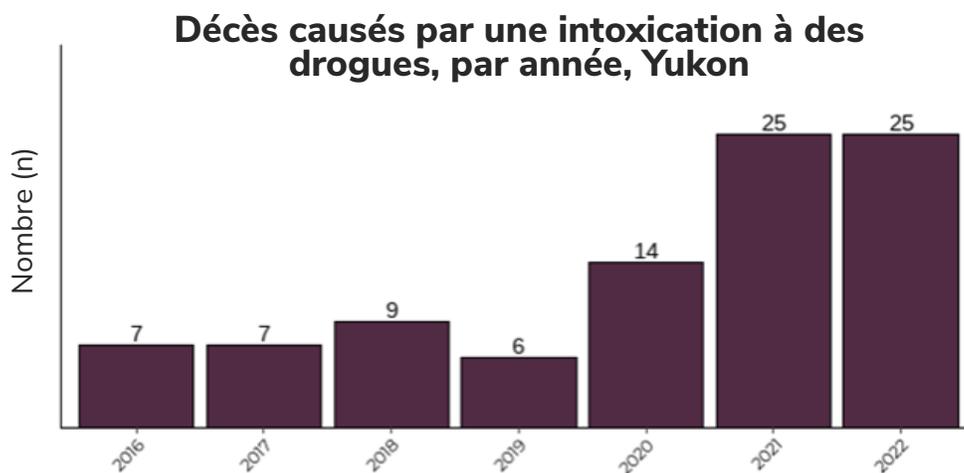
1. Verser du financement aux gouvernements des Premières Nations et aux administrations locales pour améliorer la compréhension des enjeux, des besoins et des priorités en matière de sécurité propres à chaque localité et communs à tout le territoire, et explorer des solutions à long terme pour mettre en œuvre les priorités établies
2. Instaurer un volet de financement à court terme pour aider les organismes non gouvernementaux et les groupes communautaires à mettre sur pied leurs propres interventions en matière de sécurité et de bien-être
3. Investir dans la prévention de la violence fondée sur le genre et l'amélioration des services offerts aux victimes d'actes criminels
4. Augmenter les effectifs de première ligne et créer plus de milieux de vie sobres et sécuritaires pour les personnes aux prises avec des problèmes de consommation qui quittent le système de justice pénale et réintègrent leur communauté
5. Collaborer avec les gouvernements des Premières Nations du Yukon pour élargir les approches de justice réparatrice comme les tribunaux à vocation thérapeutique afin de répondre aux besoins en matière de traitement de la dépendance
6. Appuyer des services de maintien de l'ordre et d'application de la loi efficaces et responsables qui répondent aux besoins des collectivités et tiennent compte des traités modernes
7. Affecter davantage de ressources à l'équipe mobile d'intervention d'urgence (Car 867)
8. Accroître les ressources consacrées à l'enquête et au recours civil du gouvernement du Yukon afin de contrer le trafic de drogues illicites toxiques et le crime organisé dans les collectivités
9. Recueillir des données et évaluer les options d'application du droit pénal au Yukon afin de faire le meilleur usage possible des ressources policières territoriales limitées et d'opposer une résistance efficace à la violence dans les collectivités, à la vente de drogues illicites toxiques aux personnes vulnérables et au crime organisé
10. Investir dans le soutien des jeunes, des familles et des collectivités du Yukon

Usage de substances au Yukon

Le 20 janvier 2022, en réponse à l'augmentation du nombre de décès causés par une surdose, le Yukon a officiellement déclaré une urgence de santé publique liée à l'usage de substances. Une crise de surdoses qui ne cesse de s'aggraver frappe notre territoire en raison d'une offre illégale en drogues toxiques. Comme c'est également le cas dans d'autres territoires et provinces du Canada, la filière des drogues illicites est envahie par des substances comme la xylazine, la benzodiazépine et divers contaminants que l'on refourgue aux consommateurs à leur insu¹⁰. Ceux-ci courent alors le risque d'ingérer des substances ou des quantités non désirées, ce qui peut avoir des répercussions graves, voire mortelles.

Le concept d'usage de substances englobe l'usage de drogues et d'alcool, y compris le tabac, le cannabis, les drogues illicites, les médicaments d'ordonnance, les substances inhalées et les solvants. L'usage de substances couvre un éventail d'usages bénéfiques (ordonnance pharmaceutique, consommation de café ou de thé, usage cérémoniel de la pharmacopée traditionnelle, etc.), mais aussi la dépendance chronique et le trouble lié à l'usage d'une substance.

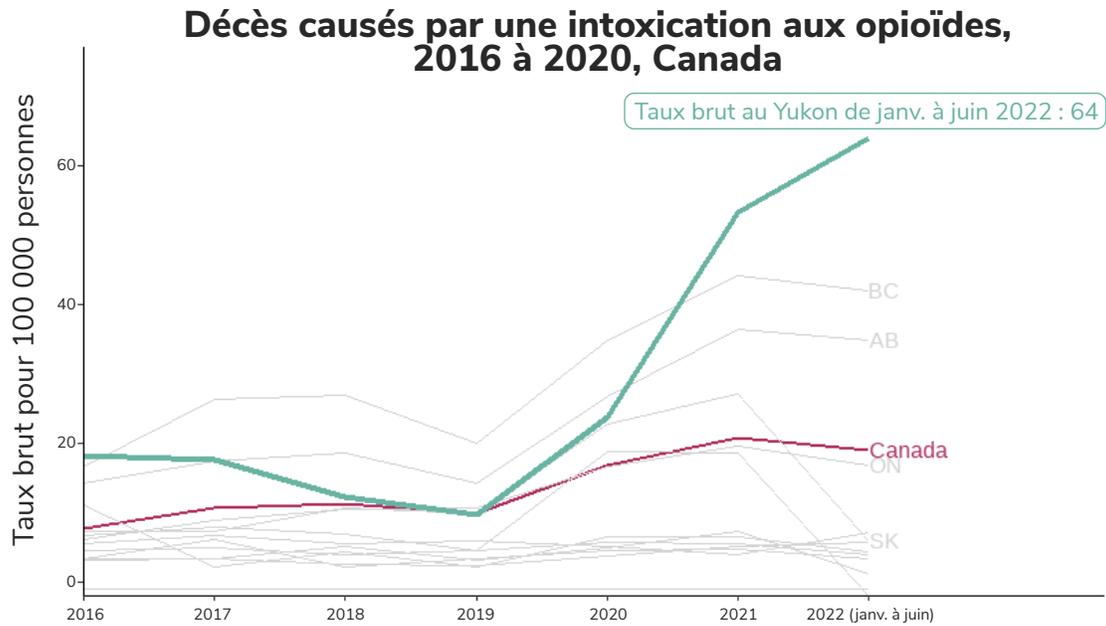
Figure 1



Remarque : Ces chiffres comprennent, entre autres, les décès dus à des intoxications aux opioïdes et au fentanyl.

Le Yukon demeure en tête du pays pour ce qui est du taux de décès causés par une intoxication aux opioïdes (figure 2).

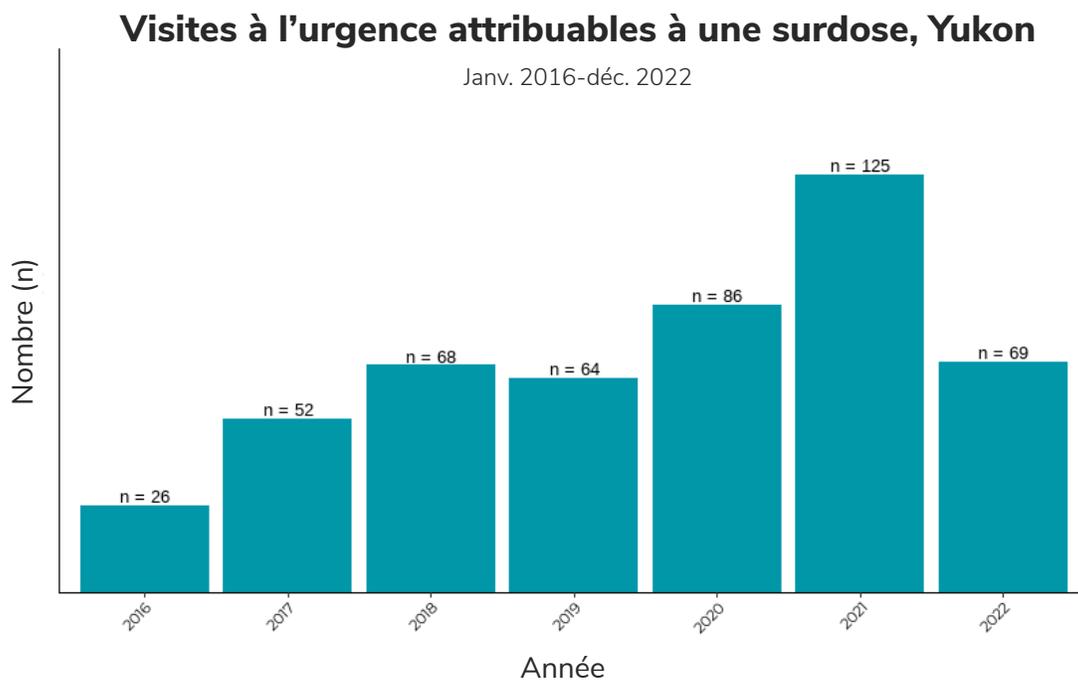
Figure 2



*Remarque : Le taux de mortalité de la C.-B. englobe toutes les drogues illicites, dont les opioïdes et les stimulants.

1 Note : Bien que le taux brut tienne compte du taux de décès pour 100 000 habitants, le nombre réel du Yukon est plus bas en raison d'une population plus petite que la plupart des autres provinces et territoires.

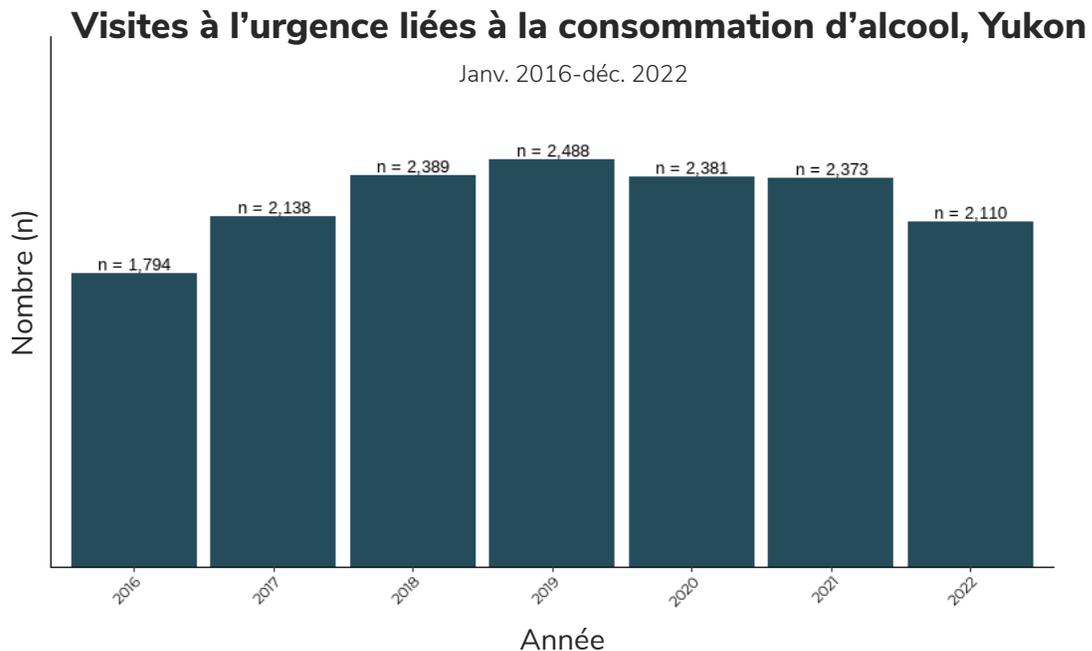
Figure 3



Au Yukon, les services d'urgence signalent une augmentation constante des cas de surdose depuis 2016. Malgré une diminution observée en 2022 (données disponibles jusqu'en novembre), le nombre de décès est demeuré extrêmement élevé, ce qui donne à penser que l'urgence perdure.

Selon le rapport de 2021 sur la santé¹¹, le taux de consommation d'alcool au Yukon est extraordinairement élevé et supérieur à presque partout ailleurs au Canada (territoires et provinces) au chapitre de la consommation abusive et de l'achat d'alcool. Cette tendance donne lieu, à court et à long terme, à des taux élevés de problèmes de santé et à des répercussions sur les plans social et local, comme des effets néfastes sur les relations familiales et communautaires, le chômage ou la capacité réduite à participer à la vie communautaire, et la violence, qu'elle soit familiale ou autre.

Figure 4



Une multitude de facteurs, collectivement appelés « facteurs sociaux qui influent sur la santé »¹² (figure 5) peuvent influencer sur les résultats cliniques (l'état de santé) des gens. Ces facteurs, qui découlent de problèmes systémiques, peuvent interagir entre eux pour créer des obstacles aux mesures de prévention que sont l'éducation, une bonne alimentation, des loisirs sains et un cercle d'amitiés constructives, et réduire l'accès aux traitements offerts par les services de santé, par exemple. Il est essentiel de prendre en compte les répercussions potentielles de la pauvreté, de la qualité et des prix des logements, des antécédents de traumatismes, du racisme et de la colonisation sur l'accessibilité et l'efficacité des programmes et des services en matière de santé. Les expériences des utilisateurs des services et des personnes touchées par les lacunes des services représentent une source d'information précieuse sur les interactions entre ces facteurs complexes. Il est donc primordial de collaborer en continu avec les personnes qui ont vécu ou vivent maintenant ces expériences.

Figure 5



based on work for First Nations Health Authority at Gathering Wisdom VI

Drawing
change

Cadre stratégique

Vision

Les Yukonnais et les Yukonnaïses connaissent le mieux-être émotionnel, spirituel¹³ et physique tout au long de leur vie et contribuent à leur tour au mieux-être de leur famille, de leur groupe culturel et de leur communauté.

Mission

Ensemble, mettre en place des initiatives innovantes, audacieuses et fondées sur des données concrètes en vue de réduire les méfaits liés à l'usage de substances et d'améliorer la santé et le bien-être des Yukonnais et des Yukonnaïses.

Principes directeurs

Les principes suivants orienteront la création et l'exécution des politiques, des programmes et des services :

- 1. Inclusion et respect** – Tous les Yukonnais et les Yukonnaïses méritent de participer aux soins médicaux et aux services sociaux qu'ils reçoivent et de savoir que leur avis compte.
- 2. Sécurité culturelle et valorisation de la diversité** – Tous les Yukonnais et toutes les Yukonnaïses devraient avoir accès à des services et à des prestataires qui reconnaissent et soutiennent la diversité culturelle, raciale et ethnique, mais aussi l'histoire, la culture et la gouvernance des Premières Nations du Yukon et les répercussions néfastes des pensionnats, conformément aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et au rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- 3. Choix et autonomie** – Tous les Yukonnais et les Yukonnaïses ont le pouvoir de prendre des décisions et de déterminer ce qui leur convient en ce qui a trait à leur santé et à leur bien-être.
- 4. Responsabilité** – L'établissement des mesures s'appuie sur des discussions communautaires, des partenariats avec la population et des pratiques fondées sur des données concrètes. La stratégie est conçue dans une optique de responsabilisation et de transparence envers les Yukonnais et les Yukonnaïses. Un rapport sera publié chaque année pour faire part des progrès de la stratégie.
- 5. Croissance et innovation** – Les services et le soutien s'adaptent pour répondre à l'évolution des besoins de la population. La mise en œuvre des solutions innovantes s'accompagne d'une démarche de dialogue, de recherche et de développement communautaires.
- 6. Services centrés sur la personne (individu, famille, communauté)** – Les Yukonnais et les Yukonnaïses, leurs familles et les collectivités sont interconnectées; ils sont au centre du système de santé et de services sociaux.
- 7. Compassion** – La compassion constitue le point de départ et le but ultime de la planification et de la prestation des services.
- 8. Pragmatisme** – Bien que les problèmes d'usage de substances polarisent l'opinion, les services sont créés à la lumière de solides recherches conjuguées à une approche en matière de santé publique.
- 9. Justice réparatrice** – La justice réparatrice, une forme de justice fondée sur les pratiques autochtones qui vise à résoudre les conflits sans avoir recours au système de justice traditionnel, favorise la compréhension, l'établissement de relations et la guérison pour redresser les torts de manière collaborative.

Approche de santé publique en matière d'usage de substances

Le but de la santé publique est de favoriser la santé individuelle au sein de collectivités saines¹⁴. Cette conception de la santé dépasse la simple absence d'une maladie ou d'une blessure pour englober le portrait complet du bien-être, y compris la santé physique, mentale, émotionnelle et sociale.

Depuis les débuts de l'humanité, diverses cultures et sociétés ont utilisé des substances psychoactives pour modifier les sentiments, les pensées et les comportements, mais aussi pour favoriser le bien-être. Néanmoins, beaucoup de substances sont susceptibles d'être néfastes pour les personnes et les collectivités.

Une approche de santé publique en matière d'usage de substances a pour but premier d'assurer l'accès aux ressources, aux connaissances, aux outils et au soutien dont les personnes et les collectivités ont besoin pour gérer l'usage de substances de façon sécuritaire, de sorte à maximiser les bienfaits et à réduire au minimum les méfaits¹⁵.

Cette approche reconnaît que certaines personnes consomment des substances et continueront d'en consommer, et que l'usage de substances fait partie des concepts de santé et de bien-être. Les interventions de santé publique aident les personnes à mieux prendre en main leur propre santé, qu'elles choisissent ou non de consommer des substances.

Objectif

L'objectif principal de la stratégie est d'offrir un plan d'action grâce auquel le gouvernement du Yukon pourra, de concert avec ses partenaires, réduire les méfaits liés à l'usage de substances au sein du territoire. Les méfaits liés à l'usage de substances peuvent être directs (ex. surdoses¹⁶, lésions au cerveau¹⁷, cancers¹⁸, cirrhoses¹⁹ ou accidents^{20 21}) ou indirects (blessures ou décès causés par une association à des gangs ou à des organisations criminelles²², suicide en raison d'une dépendance²³, répercussions du crime organisé sur la sécurité communautaire²⁴, maladies attribuables à une dépendance comme le VIH, l'hépatite et d'autres maladies transmissibles par le sang ou la salive²⁵, troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale²⁶, etc.). Au Yukon, tous les cas de blessures ou de décès causés par une surdose doivent être considérés dans le contexte des réseaux familiaux et communautaires interconnectés. Dans le contexte de la colonisation, il est également essentiel de reconnaître que les membres des Premières Nations du Yukon sont touchés de manière disproportionnée par les répercussions de l'usage de substances et de l'offre illégale de drogues toxiques.

Résultats attendus de la stratégie

- Retarder l'âge du premier usage de substances
- Réduire au minimum l'usage de substances tout au long de la vie
- Assurer la sécurité des personnes quand elles consomment des substances
- Réduire les méfaits liés à l'usage de substances
- Améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des Yukonnais et des Yukonnaises ainsi que des communautés du territoire

En mettant en place des initiatives de prévention fondées sur des données concrètes, nous pouvons prévenir les méfaits liés à l'usage de substances : pas seulement à court terme, mais aussi à long terme²⁷. Les mesures recommandées par cette stratégie visent à changer véritablement la donne pour les générations futures afin de leur éviter de connaître à leur tour une situation d'urgence de santé publique liée à l'usage de substances.

Quatre domaines d'action

Utilisée au Canada et à l'étranger, l'approche des « quatre piliers » s'harmonise avec les stratégies nationales et s'appuie sur des données internationales²⁸. C'est pour cette raison que nous l'avons choisie. Elle est renommée ici les « quatre domaines d'action » pour refléter la nature évolutive de la stratégie et les progrès continus du Yukon dans ces dimensions du mieux-être.

Les quatre domaines d'actions sont les suivants :

1. **Prévention** : renforcer les collectivités du Yukon en cherchant à prévenir l'usage de substances et les facteurs connexes et en favorisant le contact humain et un mode de vie sain.
2. **Réduction des méfaits** : lutter contre l'urgence de santé publique liée à l'usage de substances en améliorant la sécurité individuelle à l'aide de services de réduction des méfaits progressifs, accessibles et dynamiques.
3. **Traitement et soutien au rétablissement** : accompagner les Yukonnais et les Yukonaises qui souhaitent changer leur rapport aux substances et à l'alcool en leur assurant un accès sans délai et de qualité aux services et au soutien dont ils et elles ont besoin.
4. **Sécurité et bien-être collectifs** : travailler de façon méthodique pour soutenir, garantir et améliorer la sécurité et le bien-être dans les collectivités.

Consultation des partenaires

L'expertise des partenaires du gouvernement a grandement contribué à l'élaboration de cette stratégie. Le gouvernement du Yukon a procédé à un examen exhaustif des pratiques exemplaires et des projets en cours liés à l'usage de substances à l'échelle fédérale, territoriale et locale. Cet examen, conjugué aux connaissances approfondies du milieu nordique et des divers besoins des Yukonnais et des Yukonnaïses, a joué un rôle déterminant dans la formulation des recommandations.

Voici certaines des principales activités de consultation qui ont alimenté la stratégie :

- Sommets sur le mieux-être mental
- Évaluation des besoins en matière de services de traitement de la dépendance aux opioïdes
- Sommet sur la sécurité des communautés autochtones
- Schématisation du parcours avec la clientèle des Services de santé mentale et de gestion de l'usage de substances
- Consultations exhaustives avec les prestataires de première ligne (conseillers, médecins, infirmières, infirmières praticiennes, travailleurs sociaux, etc.) qui travaillent au gouvernement et à l'extérieur de celui-ci
- Travail collaboratif avec divers organismes, dont la GRC, la Chambre de commerce de Whitehorse et l'Association of Yukon Communities
- Production du rapport intitulé *Une seule mort, ça suffit : aux prises avec l'épidémie de surdoses au Yukon*²⁹
- Travail du comité de direction de l'urgence de santé publique liée à l'usage de substances, qui est formé de représentants des Premières Nations, d'ONG et de leaders locaux

Des consultations répétées avec les intervenants et les personnes qui consomment des substances ont révélé des pratiques d'usage de substances uniques au Yukon, qui diffèrent de celles observées dans les autres provinces et territoires du Canada, y compris la Colombie-Britannique :

- les données actuelles indiquent qu'au Yukon, une plus faible proportion de personnes ont pour drogue de prédilection un opioïde;
- un taux particulièrement élevé de personnes consomment plusieurs substances, plus particulièrement de l'alcool et du crack;
- la plupart des personnes consomment de l'alcool avant de consommer d'autres drogues (ou les consomment ensemble).

Ces pratiques distinctes et ce contexte particulier au territoire doivent être pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des programmes et des services destinés à maîtriser l'urgence de santé publique liée à l'usage de substances. Il est essentiel de poursuivre la collecte de données sur les substances de prédilection et les taux d'utilisation afin de mettre en place une intervention appropriée et flexible pour renverser les nouvelles tendances qui se dessinent au sein de notre territoire.

Stratégie d'urgence de santé publique liée à l'usage de substances du Yukon : un document évolutif

La stratégie d'urgence de santé publique liée à l'usage de substances du Yukon se veut un cadre dynamique et évolutif qui a été élaboré afin de surmonter les problèmes liés à l'usage de substances au territoire. À ce titre, elle sera régulièrement mise à jour et modifiée pour garder sa pertinence et s'adapter aux nouvelles données, à l'évolution de la situation, aux besoins émergents et aux commentaires recueillis lors des consultations.

Le maintien des échanges avec les partenaires et les intervenants représente l'une des composantes fondamentales de la stratégie. En faisant participer les partenaires et les intervenants de divers secteurs (comme les prestataires de soins de santé, les organismes communautaires, d'autres gouvernements et les personnes qui consomment des substances), le gouvernement du Yukon cherche à favoriser la collaboration et la responsabilité collective pour qu'ensemble, nous parvenions à maîtriser l'urgence de santé publique liée à l'usage de substances. Cette approche collaborative garantit la mise en place efficace des mesures recommandées dans cette stratégie ainsi que la prise en compte des divers points de vue et champs d'expertise des personnes concernées.

Afin de reconnaître l'unicité de chaque collectivité et les défis distincts que chacune doit relever, la stratégie privilégie une approche sur mesure. Une solution universelle n'est pas idéale pour s'attaquer aux problèmes liés à l'usage de substances partout dans le territoire. La stratégie met plutôt l'accent sur l'importance de travailler de concert avec les collectivités et les gouvernements des Premières Nations du Yukon pour comprendre leurs besoins particuliers, leurs aspirations et leurs contextes culturels. Cette approche permet ainsi de créer des interventions ciblées, plus susceptibles d'être efficaces et d'être acceptées dans les collectivités en question.

Bien que cette stratégie fournisse un cadre et une direction générale, il ne faut pas la considérer comme un plan d'action immuable. Au contraire, elle se veut flexible afin que l'on puisse adapter sa mise en œuvre et la modifier plus tard en fonction des commentaires, des nouvelles données et des priorités émergentes. En restant flexible, cette stratégie nous permettra d'agir malgré l'évolution de la situation, des tendances et des besoins communautaires et conservera toute sa pertinence et son efficacité dans la lutte à long terme contre l'usage de substances.

Liens avec d'autres stratégies et mesures existantes

- La population d'abord
- Stratégie yukonnaise en matière de santé mentale
- Plan yukonnais sur les TSAF
- Changer la donne pour défendre la dignité et la justice : la Stratégie du Yukon sur les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones disparues et assassinées, de même que le plan de mise en œuvre et les rapports connexes sur les mesures prioritaires
- Plan d'action pour l'inclusion des personnes LGBTQ2S+ du Yukon
- Plan d'action en matière de logement pour le Yukon
- Travail collaboratif pour élaborer la stratégie pancanadienne visant à remédier à la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice pénale

La colonisation au Yukon, d'hier à aujourd'hui

Ce que nous appelons aujourd'hui l'Amérique du Nord, bien des peuples autochtones du continent l'appellent l'Île de la Tortue, y compris des peuples des Premières Nations du Yukon³⁰. La colonisation de la région que l'on nomme maintenant le Yukon remonte au milieu du 19^e siècle. En mettant en place des postes de traite de fourrures non autochtones au début des années 1840, la Compagnie de la Baie d'Hudson avait déjà perturbé les routes de commerce traditionnelles et les échanges commerciaux, mais les structures gouvernementales établies pendant la Ruée vers l'or de 1898 viendront cimenter la présence coloniale³¹. La route de l'Alaska, construite par l'armée américaine de 1942 jusqu'à son ouverture au public en 1948, intensifie énormément les activités coloniales dans le sud du Yukon. Celles-ci mènent alors à une chasse excessive, à la création de refuges pour le gibier où l'on interdit la chasse et le piégeage, à la hausse des maladies ainsi qu'à l'augmentation de l'usage de substances et de la violence chez les peuples autochtones, particulièrement envers les femmes, en raison des échanges avec les hommes travaillant dans les postes d'entretien de la route³².

En 1911, le Canada commence à créer ses premiers pensionnats au Yukon³³. Ces établissements, souvent administrés par les Églises anglicane, catholique et baptiste, resteront en activité jusqu'à la fin des années 1970³⁴. À l'époque, le territoire compte trois pensionnats : le pensionnat Chooutla³⁵, à Carcross (anglican, aussi appelé « pensionnat indien de Carcross »); l'école baptiste de Whitehorse, à Aklavik³⁶ (anglicane, aussi appelée « pensionnat All Saints »); et le pensionnat St. Paul, à Dawson (anglican³⁷). Un autre établissement, situé dans le nord de la Colombie-Britannique, accueille plusieurs enfants autochtones dont le territoire traditionnel fait partie du Yukon actuel (pensionnat de Lower Post³⁸, catholique). Ces écoles, financées au fédéral par la Division des affaires indiennes et conçues pour assimiler les enfants autochtones à la société blanche canadienne³⁹, leur infligent des traumatismes graves : violence, faim, manque de soins médicaux, séparation de leur famille et de leur culture, mort. Considérée comme un génocide culturel par la Commission de vérité et réconciliation⁴⁰, cette oppression systémique laissera dans son sillage des traumatismes intergénérationnels et occasionnera la perte de langues autochtones, une rupture culturelle et identitaire et un nombre plus élevé d'enfants autochtones pris en charge aujourd'hui qu'à l'apogée des pensionnats.

En raison de la colonisation, de nombreuses personnes doivent encore composer avec des traumatismes collectifs, intergénérationnels et individuels. L'usage de substances sert donc souvent de mécanisme d'adaptation, puisqu'elles engourdissent ou distraient une personne de ses traumatismes passés et de la douleur provoquée par la perte de son identité, de sa culture et de sa famille. À mesure que nous foulons le sentier vers la réconciliation, nous devons impérativement prendre en compte la sagesse et les connaissances traditionnelles autochtones pour comprendre les torts causés et la voie de la guérison. Il est particulièrement important de souligner les récits évoquant la force, comme les histoires autochtones de survie et de résistance. Les solutions nous viendront des collectivités et des personnes ayant une expérience vécue, comme c'est déjà le cas avec les initiatives de gouvernements des Premières Nations concernant la préservation de l'unité familiale, la guérison en pleine nature, la justice réparatrice, la sécurité communautaire et culturelle ou la réappropriation des soins de santé et de l'éducation.

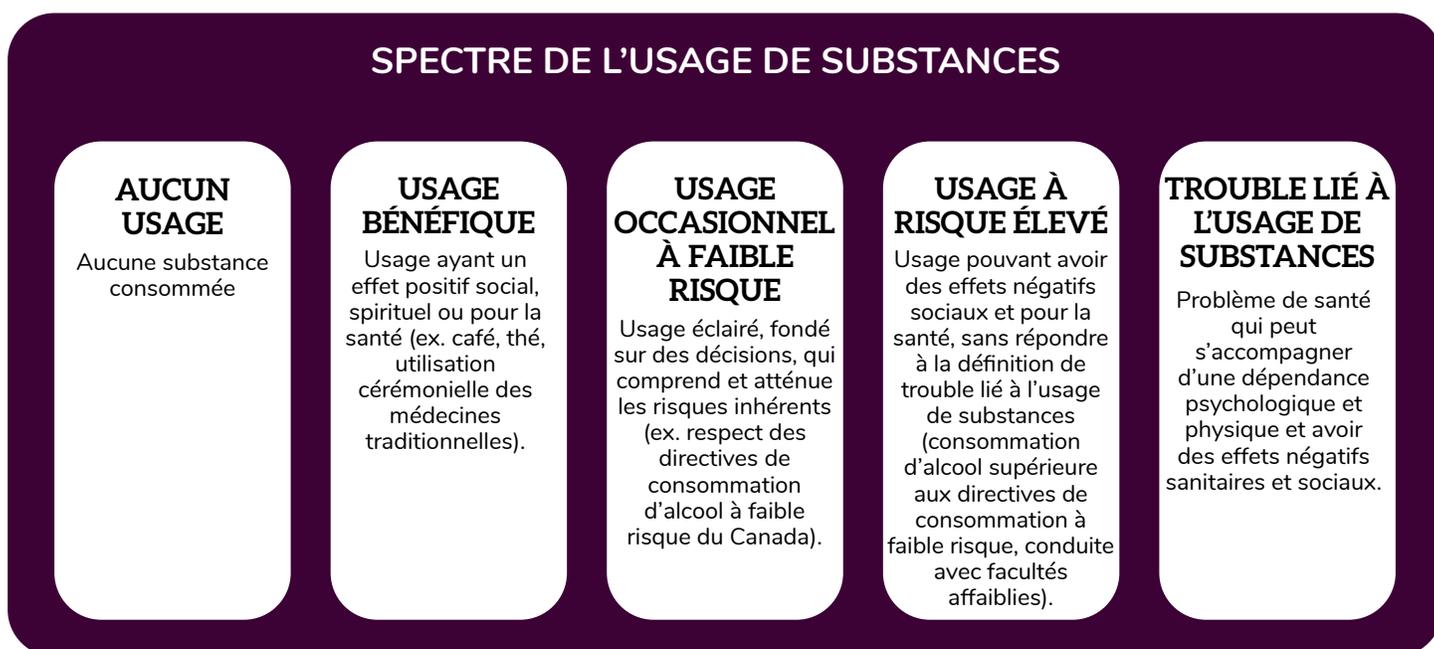
COVID-19

La COVID-19 a exacerbé une situation déjà problématique d'usage de substances au Yukon : l'offre illégale de drogues est devenue moins prévisible et donc plus susceptible de causer des intoxications. Le premier décès causé par du fentanyl au Yukon a été enregistré en 2016. De 2016 à 2019, 29 personnes sont décédées des suites d'une intoxication à des drogues^{41 42}. La déclaration de la pandémie de COVID-19 a marqué le début d'une forte hausse des décès liés à l'offre illégale de drogues toxiques, notamment à des surdoses d'opioïde ou à des intoxications mortelles. Selon le rapport de 2021 sur la santé au Yukon⁴³, 7,7 % des Yukonnais et des Yukonaises ont dit que leur usage de drogues illicites avait augmenté, contre seulement 4,5 % ayant déclaré une diminution de leur consommation. Les 15 à 34 ans étaient les plus susceptibles d'avoir vu leur consommation augmenter, et un pourcentage plus élevé d'hommes que de femmes ont consommé des drogues illicites depuis la pandémie. Bien qu'il existe peu d'études locales qui expliqueraient cette hausse, un vaste projet de recherche national et international suggère une raison pour laquelle la pandémie aurait intensifié la crise des drogues illicites. Les chercheurs commencent tout juste à comprendre comment la pandémie et les stratégies visant à freiner la propagation du virus (telles que les confinements imposés) pourraient avoir aggravé les méfaits de l'usage de substances, évoquant l'interruption des programmes de réduction des méfaits, l'isolement et la détérioration générale de la santé mentale⁴⁴.

L'usage de substances et ses motivations

L'usage de substances a mauvaise presse, mais il s'agit d'un spectre qui englobe aussi bien la consommation bénéfique et la consommation à faible risque que les troubles liés à l'usage d'une substance. En sachant distinguer ces catégories, les prestataires de services de santé et les utilisateurs pourront mieux cibler les services nécessaires ou utiles.

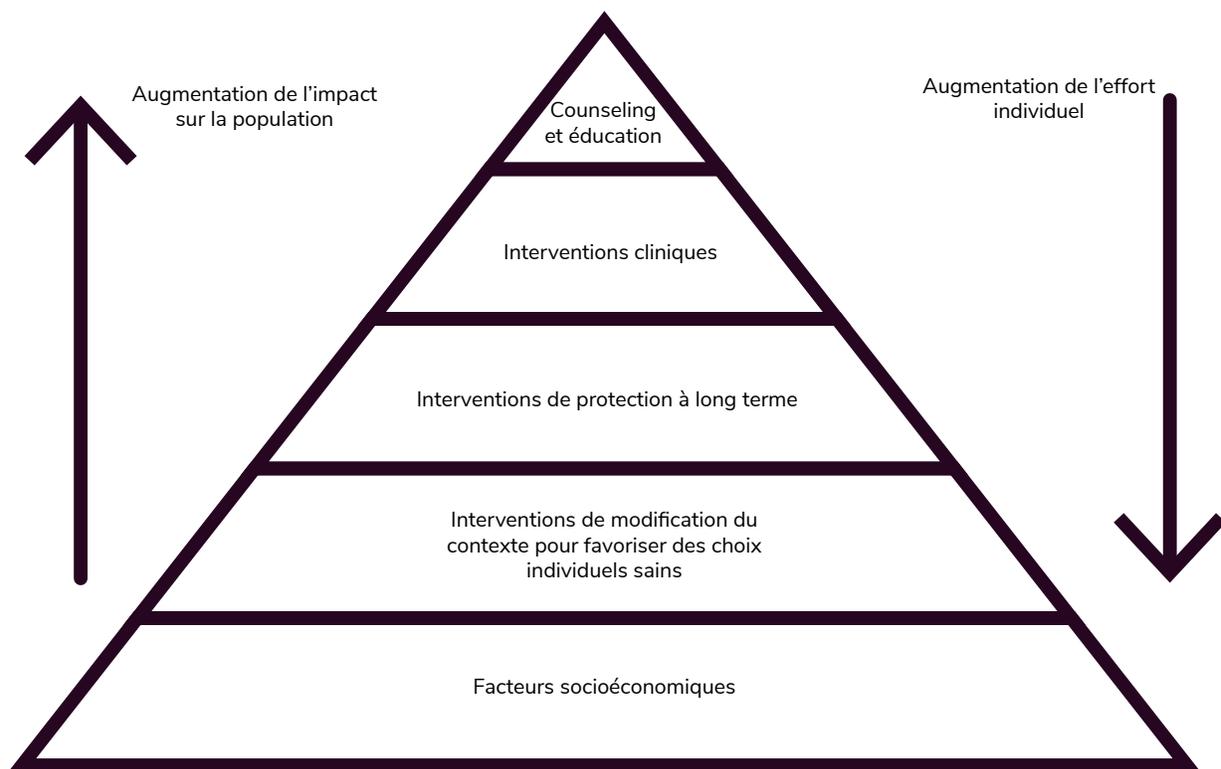
Figure 6 : Spectre de l'usage de substances (Santé Canada, 2021)⁴⁵



L'usage de substances vu sous l'angle de la santé publique

Une approche de santé publique en lien avec l'usage de substances peut s'inspirer des approches appliquées à d'autres comportements dangereux, comme la conduite d'un véhicule ou la pratique d'activités en plein air. L'approche choisie tient compte des motivations des personnes qui consomment et du fait que ces comportements poursuivent parfois un objectif d'amélioration du mieux-être, tout en s'appuyant sur des interventions susceptibles de réduire les risques associés. Parmi les cadres de référence reconnus en matière de santé publique figure la pyramide des impacts sur la santé, qui montre que plus les interventions sont ciblées, plus elles exigent de ressources par personne et causent un effet notable. Or, leur influence sur la population entière se réduit du même coup⁴⁶. Pour obtenir un avantage de santé publique maximal et durable, il est donc nécessaire de cibler les interventions en prenant en considération l'ensemble de la pyramide de santé publique⁴⁷. C'est aussi la raison pour laquelle il est essentiel d'instaurer des mesures de prévention concrètes en cas d'urgence sanitaire, même si leurs effets ne se manifesteront qu'après des années.

Figure 7 : Pyramide des effets sur la santé



Déterminants sociaux de la santé

Comme mentionné plus haut, l'usage de substances s'étend sur un spectre (voir la figure 6); des personnes de tous les horizons consomment des substances diverses. Il vaut toutefois la peine de souligner qu'un Canadien sur dix est aux prises avec un problème de consommation⁴⁸. Souvent, mais pas dans tous les cas, les déterminants sociaux de la santé agissent sur la motivation d'une personne à consommer des substances, de même que sur la probabilité qu'elle en subisse des conséquences fatales⁴⁹. La marginalisation, l'accès limité aux services et les vulnérabilités systémiques jouent un rôle majeur dans ce contexte.

Parmi les nombreux déterminants sociaux⁵⁰ de la santé, on retrouve :

- le revenu et la protection sociale;
- l'éducation;
- le chômage et la sécurité d'emploi;
- l'insécurité alimentaire;
- le logement, les commodités de base et l'environnement;
- le développement de la petite enfance;
- l'inclusion sociale et l'absence de discrimination;
- la construction sociale du genre;
- l'accès aux services de santé.

Pour illustrer les conséquences des déterminants sociaux de la santé, imaginons deux personnes ayant reçu un diagnostic de trouble lié à l'usage du même stimulant. Supposons que la première a un emploi bien rémunéré et un logement stable et qu'elle consomme des stimulants pour améliorer sa performance au travail. Cette personne pourrait avoir accès à plusieurs facteurs de protection : capacité à payer ses drogues sans s'endetter auprès des trafiquants; assurance qui simplifie l'accès à un traitement privé au besoin; pouvoir de choisir le moment et l'endroit où consommer de manière sécuritaire; et possibilité de consommer et d'entreposer ses drogues dans un lieu sécuritaire où le risque d'arrestation est moindre. Ces facteurs de protection ne garantissent pas une consommation entièrement sécuritaire, mais ils peuvent réduire certains des méfaits associés à l'usage de substances.

Imaginons ensuite que la seconde personne, dépourvue de ces ressources, recoure aux stimulants pour rester éveillée en raison de conditions de vie dangereuses. Peut-être doit-elle éviter quelqu'un parce qu'elle a accumulé des dettes, ce qui la pousse à rester à l'écart des centres de consommation supervisée, ou peut-être choisit-elle de consommer seule, n'ayant pas les moyens de partager ses drogues. Si celles-ci sont toxiques, de telles conditions peuvent décupler le risque de décès. Ce genre de circonstances ne signifient pas que cette personne ne bénéficie d'aucun facteur de protection ni que sa situation est sans espoir, mais elles peuvent compliquer la recherche de sécurité ou de traitement, en plus d'accroître la probabilité de contact avec le système de justice pénale.

Les circonstances entourant l'usage de substances ne sont pas le reflet de fautes personnelles. Chaque personne, quelle que soit sa situation, mérite des soins de santé au même titre que les autres. Il est important de connaître ces différences, car les systèmes doivent les compenser par d'autres mécanismes de protection, comme le Service national d'intervention en cas de surdose (NORS), l'analyse de la drogue gratuite à des endroits où les personnes sans moyen de transport peuvent se rendre facilement et confidentiellement (ou un service d'analyse qui vient à eux) ou encore la croissance de l'offre de logements pour les personnes qui consomment des substances.

Selon la population yukonnaise, les facteurs qui peuvent pousser quelqu'un à consommer

comprennent l'absence de logement sécuritaire, les difficultés liées au système d'éducation, les problèmes de santé mentale, la proximité de pairs qui consomment déjà, l'usage de substances pendant la jeunesse ou dans la cellule familiale, la discrimination, l'impossibilité d'obtenir des services et les traumatismes. Tous ces facteurs peuvent accroître les risques de santé et faire obstacle aux tentatives de cesser de consommer ou de consommer plus sécuritairement.

Expériences négatives de l'enfance (ENE)

Il existe par ailleurs un autre ensemble de facteurs communs à tous les problèmes de santé, dont les problèmes de consommation qui sont les expériences négatives de l'enfance⁵¹. En effet, il a été démontré que ces expériences peuvent être des signes avant-coureurs d'une consommation d'alcool précoce, d'un risque accru de troubles de santé mentale et d'usage de substances à un âge plus avancé, d'une consommation de tabac à l'âge adulte, de l'utilisation de médicaments d'ordonnance, d'un usage de substances illicites tout au long de la vie, de toxicomanie et d'une dépendance autodéclarée, de tentatives de suicide et même de grossesses⁵².

On entend par expériences négatives de l'enfance :

- la violence physique, sexuelle ou émotionnelle;
- la négligence physique ou émotionnelle;
- la présence d'un trouble mental ou d'un problème de consommation chez un parent, un parent substitut ou un tuteur;
- l'instabilité à la maison en raison d'une incarcération ou de la séparation des parents;
- le décès d'un parent, d'un parent substitut ou d'un tuteur.

Le lien entre les traumatismes survenus dans l'enfance ou au début de l'âge adulte et les problèmes liés à l'usage de substances est bien établi⁵³, et ce, dans chaque groupe démographique. Ces traumatismes peuvent être difficiles à traiter parce qu'ils façonnent la perception de soi, mais aussi la perception des autres et du monde⁵⁴. Cependant, bien que de nombreuses personnes aient vécu des expériences négatives de l'enfance – et bien que la prévention constitue la méthode la plus efficace pour intervenir à l'échelle de la population (voir la figure 7, Pyramide des impacts sur la santé) –, ces facteurs ne prédéterminent pas l'incapacité d'une personne à guérir, à avoir accès à un traitement ou à transformer sa vie.

Même si les expériences négatives de l'enfance et les difficultés qui découlent des déterminants sociaux de la santé peuvent augmenter les facteurs prédictifs, ils ne garantissent pas l'apparition de problèmes de dépendance. Ces risques peuvent en effet être atténués par des facteurs de protection⁵⁵ comme des relations saines, de bons modèles de rôle et le sentiment d'appartenance à une communauté ou à un groupe culturel. La réduction des expériences négatives de l'enfance et l'augmentation des facteurs de protection font partie des méthodes les plus efficaces pour prévenir l'usage de substances. Elles peuvent s'inscrire dans le cadre d'un investissement majeur, d'une planification à long terme, d'un engagement communautaire ou de mesures en appui à l'autodétermination des Autochtones.

Douleur chronique

La douleur chronique se traite souvent par des opioïdes⁵⁶, ce qui peut mener à une consommation néfaste de ces médicaments ou à une dépendance. Pendant la pandémie de COVID-19, les soins médicaux étaient moins accessibles aux malades externes en raison des protocoles d'isolement et de la pression qui pesait sur le personnel. Nombreuses étaient les personnes qui n'avaient plus accès à leurs traitements habituels et qui ont donc vu leur santé mentale décliner en raison de l'isolement. Il était également impossible de suivre des thérapies non conventionnelles pour la douleur chronique. En outre, les longues listes d'attente et les obstacles financiers ont rendu plusieurs services de traitement de la douleur chronique inaccessibles, comme la physiothérapie, la psychothérapie (ex. thérapie cognitivo-comportementale) et même l'exercice léger. Ces facteurs pourraient avoir contribué à l'augmentation de l'usage d'opioïdes au Yukon.

Loi d'airain de la prohibition et hausse des décès attribuables aux substances toxiques

La loi d'airain de la prohibition veut que la puissance des substances interdites augmente en proportion des efforts déployés par les fournisseurs et les consommateurs pour en réduire le volume en circulation sur le marché clandestin⁵⁷. Ce phénomène a d'abord été observé lors de la prohibition de l'alcool dans les années 1920, où la production de spiritueux, et plus tard d'alcool de contrebande, a véritablement explosé. Ces boissons n'étant pas contrôlées, leur taux d'alcool a augmenté, tout comme le risque d'intoxication consécutif à leur consommation. Le cas des opioïdes est similaire. D'abord consommés sous forme d'opium, puis d'héroïne, ils sont maintenant devenus des composés synthétiques produits illégalement : le fentanyl et le carfentanyl. Ces composés synthétiques sont plus faciles à transporter et à échanger illégalement, mais ils sont également beaucoup plus dangereux et imprévisibles en raison de leur contexte de production non réglementé.

Prévention : renforcer les collectivités du Yukon

Les initiatives de prévention doivent être axées sur le renforcement des liens et de la qualité de vie. Par exemple, elles doivent offrir des services de protection de l'enfance sécuritaires et appropriés à la culture, une éducation sécuritaire et accessible pour tous, des loisirs agréables et sains pour les jeunes, ainsi que des services de soins de santé et de mieux-être mental. En outre, l'une des stratégies les plus efficaces pour prévenir l'usage de substances chez les prochaines générations consiste à permettre aux parents ou à ceux et celles qui pourraient le devenir d'avoir accès à des services de mieux-être de qualité.

Corrélation entre la santé mentale et l'usage de substances

De plus en plus de spécialistes internationaux et nationaux s'entendent sur l'importance de considérer la santé mentale et la dépendance comme un tout. En effet, un nombre croissant d'études soulignent le rôle que peuvent jouer la santé mentale et les iniquités sociales et sanitaires sur l'usage de substances chez les personnes et la population. C'est ce qui a mené tous les ordres de gouvernement à prioriser, à promouvoir et à financer les initiatives liées à l'usage de substances et à la santé mentale.

Les études ont montré⁵⁸ que les personnes ayant des problèmes de santé mentale sont beaucoup plus susceptibles de consommer des substances, souvent sous forme d'automédication. Une telle habitude peut déclencher un cycle dangereux où les substances aggravent la santé mentale ou provoquent des modifications cérébrales qui, à leur tour, mènent à des symptômes nouveaux ou décuplés au fil du temps.

Les stratégies de prévention cherchent à éviter ou à retarder l'usage de substances ainsi qu'à remonter aux racines de la dépendance. Pour ce faire, elles peuvent aider les familles à mener des vies plus saines et interreliées, mettre sur pied des programmes de mentorat, faire appel à l'éducation dans les collectivités pour faire progresser les connaissances et les compétences liées à un mode de vie de qualité et à l'entraide communautaire, et améliorer l'accès et la participation à la culture. Par le passé, on estimait qu'il n'en revenait qu'aux individus d'éviter l'usage de substances. On recommandait entre autres de « simplement dire non » ou bien on enseignait aux jeunes les méfaits des drogues⁵⁹.

Les approches de prévention modernes et fondées sur des données probantes mettent plutôt l'accent sur l'importance d'offrir aux enfants et aux jeunes un milieu qui leur donne un sentiment d'appartenance, la possibilité d'avoir voix au chapitre et l'aide nécessaire pour prendre des décisions qui amélioreront leur mieux-être actuel et futur⁶⁰. Il est par ailleurs essentiel que les gouvernements des Premières Nations reçoivent un appui pour concevoir et diriger des stratégies de prévention appropriées à la culture auxquelles elles pourront participer en vue de répondre à leurs besoins.

La prévention s'attaque souvent aux facteurs de l'usage de substances qui se manifestent avant même qu'un jeune ne sache ce dont il s'agit. Les initiatives interviennent donc auprès des enfants et des familles pour les aider à cultiver un mode de vie qui maximise leur mieux-être et leurs liens. Quand les familles et les jeunes vivent dans des communautés sécuritaires où ils se sentent honorés, célébrés et encouragés à réaliser leur plein potentiel, la santé et le mieux-être s'en retrouvent améliorés.

Enquête sur les comportements liés à la santé chez les enfants d'âge scolaire

Tous les quatre ans, le Yukon collabore avec l'Université Queen's pour réaliser l'Enquête sur les comportements liés à la santé chez les enfants d'âge scolaire. Cette étude recueille des données sur le mieux-être, les activités et les sentiments des jeunes de 11 à 15 ans. Les données accessibles les plus récentes, qui datent de 2018, peignent un portrait particulièrement inquiétant, surtout pour les filles et les jeunes vivant dans les collectivités rurales.

Santé mentale

Depuis 2010, un nombre grandissant d'élèves de tous âges et de tous genres ont déclaré se sentir tristes ou désespérés chaque jour. Un tiers des jeunes ont également présenté au moins un indicateur de dépression. Par exemple, 83 % des filles de 9^e et de 10^e année dans les collectivités rurales ressentent chaque jour de la tristesse ou du désespoir. Seulement 2 % ont affirmé avoir confiance en elles-mêmes. Enfin, près de 60 % des jeunes aux prises avec un trouble lié à l'usage d'une substance éprouvent aussi des problèmes de santé mentale⁶¹. Il s'agit d'une corrélation dont le Yukon doit nécessairement tenir compte pour réduire les méfaits causés par l'usage de substances.

Pauvreté infantile

La pauvreté et la faim infantiles sont des problèmes majeurs qui persistent au Yukon. Plusieurs enfants de la 6^e à la 10^e année ont indiqué qu'ils allaient parfois à l'école ou au lit affamés en raison d'un manque de nourriture. Ce problème est le plus marqué chez les filles de 9^e et de 10^e année (47,9 %). Comme mentionné précédemment, la pauvreté est un déterminant social de la santé et peut donc jouer un rôle considérable sur la santé et le mieux-être d'une personne.

Usage de substances

L'usage précoce de substances est fortement lié à l'adoption future de comportements risqués. D'ailleurs, la consommation d'alcool chez les jeunes du Yukon est préoccupante. Entre 13 et 26 % des élèves de 9^e et 10^e année (selon leur genre et leur lieu de résidence) ont consommé au moins cinq verres à plus d'une reprise au cours du dernier mois, et entre 27 à 48 % ont bu de l'alcool pendant cette période. Dans les localités rurales, 41 % des filles ont fumé du tabac au cours du mois précédent, contre 12 % des filles dans les zones urbaines. On constate aussi un taux préoccupant de consommation de cannabis chez les jeunes de 9^e et de 10^e année (18,9 % dans les zones urbaines et 33 % dans les zones rurales).

Santé sexuelle, violence dans les fréquentations chez les adolescents et intimidation

Selon d'autres constatations notables du rapport, une forte proportion de jeunes du Yukon ont eu leurs premiers rapports sexuels tôt (avant 13 ans), surtout les filles vivant dans les régions rurales (41,2 %). On remarque aussi un faible usage du condom et un taux élevé de violence physique et émotionnelle dans les fréquentations. Près de la moitié des jeunes ont été victimes d'intimidation à l'école plus d'une ou deux fois au cours des quelques mois précédents, ce qui témoigne d'une hausse de l'intimidation. Comme l'indique le rapport, les jeunes qui sont victimes d'intimidation sont plus susceptibles d'avoir des pensées suicidaires et de faire des tentatives de suicide, de subir des problèmes de santé mentale, d'intimider les autres à leur tour et de s'isoler socialement. Tous ces facteurs peuvent contribuer à un usage de substances accru et dangereux.

Conduite avec facultés affaiblies

Le Yukon est aux prises avec des taux préoccupants de conduite avec facultés affaiblies. En juillet 2022, le gouvernement du Yukon, la GRC et la Canadian Drug and Alcohol Research Team ont mené deux enquêtes en bord de route à Whitehorse pour obtenir une estimation de la fréquence de conduite avec facultés affaiblies. De tous les conducteurs visés par l'enquête, 24,3 % ont obtenu un résultat positif au test de dépistage de drogues (21,7 %), d'alcool (4,4 %) ou des deux. La drogue la plus souvent détectée était le cannabis, représentant 80 % des substances trouvées. De plus, lors d'une enquête sur les conducteurs de véhicule commercial, des substances psychoactives ont été détectées chez 19,5 % d'entre eux. Bien que la consommation d'alcool était extrêmement rare parmi les conducteurs (détectée chez un seul d'entre eux), 11,7 % ont été déclarés positifs au cannabis et 7,8 % à la cocaïne.

Prévention : mesures recommandées

1. Appliquer le modèle Planet Youth dans les collectivités du Yukon

Planet Youth⁶² est un organisme qui propose un modèle communautaire guidé par les données pour cibler et mettre en œuvre des activités de prévention destinées aux jeunes. Son objectif consiste à évaluer la situation actuelle, à choisir des modes d'intervention, à intervenir et à évaluer les résultats des interventions dans les 12 mois suivants. Le modèle de Planet Youth fait ses preuves dans 16 pays, dont l'Irlande, l'Espagne, la Lituanie, l'Écosse, la Belgique, le Chili, le Mexique et la Nouvelle-Zélande. Au Canada, plusieurs municipalités y ont déjà fait appel. Ce modèle, qui s'appuie sur des preuves recueillies au fil de plusieurs décennies, démontre qu'une collaboration étroite entre les prestataires de services de première ligne, les chercheurs en sciences sociales, les décideurs, les familles et les enseignants peut presque totalement renverser une culture de consommation solidement ancrée. Pour y parvenir, il faut consolider le rôle des familles et des collectivités dans la vie des jeunes et offrir des possibilités de participation et des activités positives à faire pendant les temps libres.

2. Aider les collectivités du Yukon à créer et à mettre en œuvre des plans de mieux-être communautaire

Le mieux-être communautaire est une vision commune de collectivités plus saines, qui à leur tour améliorent la santé de la population et augmentent la participation communautaire. Chaque collectivité yukonnaise a des caractéristiques, des besoins, des ressources et des difficultés propres qui doivent être pris en compte pour bien répondre à ses préoccupations en matière de santé et de mieux-être. Un plan de mieux-être communautaire est un cadre stratégique qui définit les buts, les objectifs et les mesures à prendre pour promouvoir la santé et le mieux-être global d'une collectivité. Il s'agit d'une approche communautaire exhaustive qui prévoit la collaboration entre les membres de la collectivité, les gouvernements des Premières Nations, les prestataires de soins de santé, les administrations locales et d'autres organismes. En règle générale, le plan de mieux-être communautaire intègre plusieurs dimensions de la santé, dont le mieux-être physique, mental, social et environnemental. Son but est d'améliorer les résultats cliniques des membres de la collectivité, de prévenir les maladies et de promouvoir des comportements et des modes de vie sains.

Le gouvernement du Yukon s'engage à aider toutes les collectivités yukonnaises à améliorer le mieux-être et la santé de leurs membres. Conséquemment, une aide financière sera versée aux collectivités pour qu'elles rédigent et mettent en place leur propre plan de mieux-être communautaire, en fonction de leurs besoins.

3. Lancer la planification du regroupement des services de santé pour les enfants et les jeunes

Les services jeunesse intégrés sont un modèle de prestation de services à accès unique pour les enfants et les jeunes qui ont besoin d'aide. En vertu de ce modèle, les familles n'ont plus à tenter de démêler la toile de services, car ces derniers sont tous regroupés. Le modèle comprend des services intégrés comme le counseling en matière de santé mentale et d'usage de substances, le soutien par les pairs, les soins de santé primaires et des mesures de soutien sociales. Grâce au regroupement des services, les prestataires peuvent communiquer et collaborer la main dans la main pour aider un jeune et sa famille, ce qui ménage leur temps et leurs ressources et ceux des clients.

4. Augmenter le financement des programmes de sensibilisation à l'usage de substances et à la santé mentale pour l'ensemble des jeunes du Yukon

La prévention traditionnelle auprès des jeunes consiste en des mises en garde et la transmission de connaissances, mais les preuves attestent de l'inefficacité de ces méthodes. En fait, une prévention efficace nécessite une compréhension globale des méthodes qui fonctionnent et qui ne fonctionnent pas et des points communs entre diverses formes de comportements dangereux. Le modèle de prévention axée sur les forces, par exemple, applique des stratégies de différents domaines comme l'économie comportementale et la santé publique pour établir des cadres fondés sur les forces visant à prévenir la violence, l'usage de substances, les comportements sexuels dangereux et les problèmes connexes. Les jeunes ont besoin d'une éducation efficace et utile sur l'usage de substances et le mieux-être mental. L'éducation des jeunes, une solution à long terme, vise à étudier les questions les plus pressantes pour les jeunes d'aujourd'hui et à leur inculquer des compétences fondamentales pour l'avenir. Ces compétences englobent l'éducation sur l'usage de substances et le mieux-être mental, le renforcement de la confiance, le leadership, la sensibilisation culturelle et la conscience communautaire.

5. Augmenter le financement d'initiatives de prévention chez les jeunes

Favoriser le développement des jeunes grâce à des initiatives communautaires s'avère efficace pour prévenir l'usage de substances. Le financement d'initiatives de prévention pour les jeunes devrait être offert dans le cadre d'ententes de paiements de transfert triennales plutôt que de subventions à court terme ou de projets pilotes, de sorte à offrir aux programmes efficaces la stabilité financière pour poursuivre leurs activités, créer une synergie et fidéliser le personnel. Si le financement de programmes de prévention nouveaux ou novateurs est important, de nombreuses localités ont déjà des stratégies efficaces en place. Consacrer du temps à la révision des formulaires de subvention à la suite de changements dans les critères ou de nouveaux projets pilotes de financement peut mener au gaspillage d'heures de programme précieuses. Les fonds doivent plutôt servir à financer les activités ayant fait leurs preuves, selon les commentaires de la collectivité et des clients, les lettres d'appui communautaires et les résultats concrets. Les résultats d'évaluation pour ces activités s'aligneront sur les 40 acquis du développement positif des jeunes, qui représentent les caractéristiques⁶³, les valeurs et les expériences essentielles à l'épanouissement des jeunes.

6. Continuer à investir dans les initiatives liées à la santé mentale des Autochtones et à travailler avec les partenaires

L'urgence de santé publique liée à l'usage de substances a un effet démesuré sur les populations autochtones. Le gouvernement du Yukon promet de maintenir sa collaboration avec les gouvernements des Premières Nations et les organismes autochtones afin de mieux comprendre, de financer et de mettre en œuvre des initiatives centrées sur les points de vue autochtones du mieux-être et de la guérison dans le secteur social et les domaines de la santé, de l'éducation et de la justice.

7. Multiplier les initiatives de promotion de la vie (prévention du suicide)

Actuellement mis en œuvre à Dawson grâce à un partenariat entre le ministère du Mieux-être du gouvernement des Tr'ondëk Hwëch'in, les Services de santé mentale et de gestion de l'usage de substances et la Commission de la santé mentale du Canada, le projet Enraciner l'espoir⁶⁴ mobilise l'expertise communautaire pour offrir des interventions de promotion de la vie adaptées au contexte local. Les Services de santé mentale et de gestion de l'usage de substances prévoient tirer profit du projet et s'allier à d'autres Premières Nations et collectivités pour offrir des initiatives communautaires de promotion de la vie partout sur le territoire.

8. Mettre sur pied une formation sur la sécurité culturelle dans la prestation des services et sur les traumatismes intergénérationnels causés par le système des pensionnats et l'offrir à tous les prestataires de services de santé et de services sociaux au Yukon

Les résultats cliniques des peuples autochtones au Canada sont généralement pires que ceux des non-Autochtones⁶⁵. Nombre des interactions entre les Autochtones et les prestataires de services sont infructueuses ou même préjudiciables en raison du racisme systémique et interpersonnel. Ce racisme au sein des services de santé et des services sociaux peut mener à ce que : les Autochtones ne reçoivent pas de services ou de traitements; les services soient inaccessibles en raison de lacunes systémiques; les Autochtones aient l'impression que les services sont inadaptés à leur culture ou ne s'adressent pas à eux, donc ils ne retiennent pas leur chance; des préjugés soient perpétrés, de manière délibérée ou non⁶⁶. De ce fait, une formation sur la sécurité culturelle et l'humilité doit être donnée à tous les échelons⁶⁷ afin que les services soient exécutés de manière culturellement sécurisante pour tous les résidents du Yukon.

9. Intégrer une approche du mieux-être mental axée sur le cycle de vie aux services de santé et aux services sociaux du gouvernement du Yukon

La santé mentale des enfants est intimement liée à celle de leurs parents⁶⁸. Les services devraient tenir compte du fait que la plupart des gens font partie d'une famille et y remplissent des rôles importants : parent, partenaire, frère ou sœur, enfant, grand-parent, parent substitut, tuteur, proche aidant ou, bien souvent, plusieurs de ces rôles à la fois. La conception et la prestation des services devraient prendre en compte les rôles que les Yukonnais et les Yukonaises jouent au sein de leur famille, par exemple quant au contenu offert, au lieu ou au moment de la prestation de services, ou à la disponibilité des services de garde.

Notamment, étant donné que près du quart des nouvelles mères⁶⁹ et du dixième des nouveaux pères⁷⁰ éprouvent des problèmes de santé mentale périnataux, les services devraient soutenir les parents et les parents substituts en les encourageant à adopter des comportements sains et en normalisant le fait de demander de l'aide en cas de besoin. Entre autres, les cours prénataux pourraient offrir de l'information sur les problèmes de santé mentale périnataux et les services de soutien. Cette approche est avantageuse pour les futurs parents, mais également pour l'enfant, puisque la santé mentale des parents ou des parents substituts a une grande incidence sur celle de l'enfant.

10. Augmenter le financement des initiatives axées sur la famille, particulièrement celles qui ciblent les cinq premières années de la vie

Le milieu dans lequel un enfant grandit forme la base de la résilience et de la régulation émotionnelle. D'ailleurs, l'un des principaux déterminants sociaux de la santé est l'éducation de la petite enfance. Cette dernière comporte plusieurs bénéfices, surtout pour les familles vivant dans la pauvreté et socialement exclues⁷¹. Par conséquent, le soutien des parents et des parents substituts joue un rôle primordial dans la prévention de l'usage de substances. Financer des initiatives comme la section de la préservation de la famille du Conseil des Premières Nations du Yukon et le programme d'éducation de la petite enfance de la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon, qui propose des programmes culturels communautaires aux jeunes et aux familles autochtones, pourrait améliorer les résultats cliniques et sociaux à long terme. En permettant aux participants de renouer avec leur langue et leur culture, ces initiatives suscitent un sentiment de fierté à l'égard de leur identité. Ces investissements développeront une capacité qui profitera à l'ensemble de la population yukonnaise, réduiront le recours à l'usage de substances pour atténuer le stress et les traumatismes, et s'attaqueront de manière préventive aux conditions contribuant à l'urgence sanitaire actuelle.

11. Explorer les options de logement et de soutien pour les parents aux prises avec une dépendance

Des plans seront dressés pour mettre en place une résidence supervisée consacrée aux parents et aux personnes enceintes souffrant d'une dépendance. Cette approche en est une à la fois de traitement et de prévention : la résidence offrirait une gamme de services complets qui répondraient aux besoins immédiats et aideraient les parents à acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour créer une vie stable pour leur enfant. De plus, les méfaits pouvant être causés au fœtus par l'usage de substances seraient réduits au minimum, voire éliminés.

Adopter une approche de santé publique pour la consommation d'alcool

Selon une approche de santé publique, la consommation d'alcool, comme toute autre substance pouvant causer une accoutumance, est perçue comme un risque pour la santé et non comme un risque criminel. L'objectif est de réduire les inégalités en santé pour les individus, les familles, les collectivités et les sociétés. Conséquemment, la santé doit être le principal facteur des politiques relatives à l'alcool, et les facteurs secondaires, comme la production de revenus, doivent servir à promouvoir un bon état de santé. À l'heure actuelle, en raison de problèmes de santé, le Canada modifie ses directives sur la consommation d'alcool afin d'instaurer une culture de consommation à faible risque. Les risques comme le cancer, les maladies cardiaques et les accidents sont beaucoup plus grands chez les personnes qui consomment plus de deux verres par semaine⁷².

12. Redoubler d'efforts afin de prévenir les méfaits associés à l'alcool en veillant à ce que les nouveaux règlements pris en vertu de la Loi sur les boissons alcoolisées concilient les besoins des entreprises et des collectivités

De plus en plus de données indiquent qu'une consommation réduite diminue les méfaits associés à l'alcool. Les leçons apprises des collectivités et des recherches peuvent être intégrées aux lois et aux politiques pour prévenir les effets néfastes de la consommation d'alcool. La collaboration avec nos partenaires et les consultations seront des composants intégraux de ces démarches.

13. Lancer régulièrement des campagnes de communication et de sensibilisation sur l'usage de substances et la santé mentale

La communication directe à la population d'information sur la santé publique, dont les risques, les initiatives de soins de santé et d'autres questions d'intérêt pour les collectivités, est cruciale. À une ère truffée de mésinformation et de désinformation, la communication fondée sur des preuves tirées de sources fiables est d'autant plus importante. Des campagnes de communication seront déployées suivant l'apparition de nouvelles mesures de soutien et de nouveaux services et l'évolution de l'urgence de santé publique actuelle. Le matériel de communication sera produit dans divers formats numériques et imprimés de sorte que l'information soit facilement accessible à toute la population du Yukon.

14. Accroître le financement du diagnostic et du traitement du trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité

Le lien entre le trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité et les dépendances est bien établi^{73 74}. Or, lorsque bien géré, le trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité n'est pas un facteur de risque de l'usage de substances. Toutefois, s'il est mal géré ou non diagnostiqué, le facteur de risque de l'usage de substances et d'autres troubles concomitants monte en flèche. Offrir aux Yukonnais et aux Yukonnoises un accès garanti à la détection précoce, aux thérapies validées (pharmaceutiques et psychologiques) et à l'encadrement pédagogique nécessaire dissuadera nombre de jeunes à recourir à des substances illicites pour se soigner eux-mêmes et aidera de nombreuses personnes souffrant de dépendances à choisir la réduction des méfaits ou même la sobriété.

15. Continuer à explorer et à mettre en œuvre des initiatives et des modèles de financement à l'appui de programmes d'éducation de la petite enfance et de services de garde de grande qualité dans toutes les collectivités du Yukon

Offrir des programmes d'éducation de la petite enfance et de services de garde fiables, abordables et de grande qualité dans chaque localité est essentiel pour une multitude de raisons. Comme le relève le rapport *La population d'abord*⁷⁵, les programmes d'éducation de la petite enfance réduisent la probabilité que les enfants aient une mauvaise santé physique et mentale. Selon de nombreuses études canadiennes, les retombées économiques des investissements dans l'éducation de la petite enfance se chiffrent entre 1,60 \$ et 5,80 \$ pour chaque dollar dépensé; les avantages pour les collectivités des investissements dans ce domaine sont donc bien documentés⁷⁶.

D'un point de vue du marché du travail, lorsque les familles en région rurale ont peu d'options d'éducation de la petite enfance et de services de garde, des personnes des secteurs des services essentiels (ex. infirmier, travailleur social, thérapeute, travailleur de soutien, enseignant, fonctionnaire des Premières Nations) peuvent devoir quitter un poste qu'elles aiment dans une collectivité rurale qui ne répond pas à leurs besoins en matière de garde. En raison de l'inaccessibilité des services de garde, ces personnes peuvent se retrouver dans l'impossibilité de participer pleinement au marché du travail, ce qui contribue au manque de personnel et à l'instabilité en raison des ruptures de relations cruciales lors du roulement du personnel.

Sans soutien, il est presque impossible d'attirer des familles à venir travailler dans les régions rurales, ce qui alimente un cycle dans lequel les collectivités n'ont pas accès aux services dont elles ont besoin.

Si nous voulons assurer des résultats cliniques et sociaux positifs, il est essentiel que la collaboration soutenue entre le gouvernement du Yukon, les municipalités, les gouvernements des Premières Nations et la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon favorise et soutienne des initiatives agréées d'éducation de la petite enfance et de services de garde partout au Yukon.

Réduction des méfaits : lutter contre l'urgence de santé publique liée à l'usage de substances en améliorant la sécurité individuelle à l'aide de services de réduction des méfaits progressifs, accessibles et dynamiques

La réduction des méfaits est une philosophie ancrée dans la dignité, le respect, les droits de la personne, le pragmatisme et la compassion. Les personnes doivent être vivantes pour contribuer à leur collectivité, participer à la vie familiale ou même suivre un traitement. Ainsi, les initiatives de réduction des méfaits gardent les gens en vie et réduisent au minimum les effets néfastes de l'usage de substances. N'oublions pas que ceux et celles qui consomment des substances sont d'abord et avant tout des personnes, qui ont droit au bien-être et à la dignité, au même égard que quiconque.

Comprendre la réduction des méfaits

Chaque jour, les citoyens adoptent des pratiques de réduction des méfaits. En voiture, par exemple, on boucle sa ceinture de sécurité. Il a été prouvé que les ceintures de sécurité réduisent de moitié la possibilité de décès des suites d'un accident de voiture. Les conducteurs comme les passagers sont exposés à des dangers en voiture. D'ailleurs, les accidents de la route demeurent d'année en année l'une des principales causes de décès au Canada. En tant que société, nous avons imposé l'utilisation de la ceinture de sécurité pour atténuer les risques d'une activité périlleuse que nous continuons d'exercer. Plusieurs affirment que conduire est inévitable : ils conduisent pour aller au travail, se rendre à des rendez-vous importants ou répondre aux besoins de leur famille. Dans le même sens, les personnes qui consomment des substances se trouvent souvent dans des situations où l'usage de substances est nécessaire, du moins dans l'instant même. D'autres consomment pour le plaisir. La plupart diraient que même ceux qui conduisent leur voiture pour le plaisir ou pour une course simple ou non essentielle, comme acheter du café, ont droit à une protection contre des conséquences graves telles que la mort.

Réduction des méfaits : mesures recommandées

Comprendre les programmes de consommation d'alcool contrôlée

Un programme de consommation d'alcool contrôlée est une stratégie de réduction des méfaits qui limite les effets néfastes d'une forte dépendance à l'alcool. Il s'adresse souvent aux personnes en situation d'itinérance chronique ou ayant un logement précaire.

Dans le cadre de ces programmes, les participants reçoivent une quantité personnalisée de boissons alcoolisées pour réduire les méfaits de la consommation d'alcool et remplacer l'usage de produits alcoolisés (ex. rince-bouche ou désinfectant pour les mains). Ces portions contrôlées sont généralement distribuées aux participants à intervalles réguliers pendant la journée. Grâce à ces portions réduites moins nuisibles, les participants ont la chance de stabiliser ou de réduire en toute sécurité leur consommation d'alcool ou de substituts alcoolisés.

Au Canada, la plupart des programmes de consommation contrôlée d'alcool sont intégrés à des programmes résidentiels, comme des refuges, des logements avec services de soutien, des établissements de soins prolongés ou des maisons de soins. Récemment, ces programmes ont été introduits dans des milieux non résidentiels, comme des centres d'accueil et des hôpitaux⁷⁷.

1. Mettre en place un programme de consommation d'alcool contrôlée

Le gouvernement du Yukon établira un programme de consommation d'alcool contrôlée en établissement à Whitehorse et envisagera une mise en œuvre progressive de programmes plus petits ou à accès libre dans d'autres collectivités, au besoin. Il a été démontré que ces programmes réduisent considérablement la consommation de boissons et de produits alcoolisés, les interactions avec les forces de l'ordre, les activités liées aux crimes de subsistance (ex. introduction par effraction pour obtenir des articles à revendre afin d'acheter de la drogue ou de l'alcool) et l'itinérance (puisque les clients résident dans un établissement du programme). Les preuves démontrent également que les programmes de consommation d'alcool contrôlée permettent aux clients de s'identifier aux mesures de soutien culturelles et spirituelles⁷⁸, inspirent un sentiment de sécurité et de « chez-soi⁷⁹ » (ce qui est essentiel pour mettre les clients à l'aise et atténuer les traumatismes existants) et améliorent la stabilité générale⁸⁰.

La distinction entre l'approvisionnement sûr et le traitement par agonistes opioïdes

Au Yukon, l'approvisionnement sûr consiste en la prescription d'une substance réglementée en substitution de substances illicites pour empêcher les personnes qui consomment d'utiliser des drogues de la rue, qui peuvent être toxiques et causer une surdose. Les bénéficiaires de l'approvisionnement sûr consultent régulièrement une équipe médicale qui dresse le meilleur plan de traitement pour eux et sont aiguillés vers des mesures de soutien complètes et d'autres traitements des dépendances. L'approvisionnement sûr est une stratégie de réduction des méfaits qui peut être intégrée à un plan de traitement pour les personnes qui consomment des substances.

D'autre part, le traitement par agonistes opioïdes consiste en la prescription d'un médicament qui prévient les symptômes de sevrage et facilite la gestion des envies, ce qui réduit les risques d'une consommation régulière d'opioïdes. Parmi ces médicaments, citons le Suboxone, le Kadian, la méthadone et le Sublocade. À l'instar des utilisateurs de l'approvisionnement sûr, les personnes qui prennent des médicaments pour le traitement par agonistes opioïdes communiquent régulièrement avec leur équipe de soins et ont accès aux mêmes services complémentaires. Le traitement par agonistes opioïdes est une option qui peut être intégrée à un plan de traitement complet.

2. Élargir l'accès aux services de traitement de la dépendance aux opioïdes, à l'approvisionnement sûr et au traitement par agonistes opioïdes

Chaque Yukonnais et Yukonnaise mérite d'avoir accès à des stratégies thérapeutiques vitales fondées sur des données probantes, dont des options polyvalentes de réduction des méfaits comme les médicaments de traitement par agonistes opioïdes et d'approvisionnement sûr, ainsi qu'à une panoplie d'autres options de traitement qui favorisent la santé et le mieux-être des personnes qui consomment des substances. Pour certaines personnes, notamment celles ayant des problèmes de mobilité, la nécessité d'aller chercher chaque jour des médicaments à la pharmacie peut grandement nuire à la stabilité du traitement. Ainsi, offrir la livraison de médicaments de traitement par agonistes opioïdes ou d'approvisionnement sûr aux clients des services de traitement de la dépendance aux opioïdes pourrait considérablement favoriser l'atteinte des objectifs de traitement. De plus, les services de traitement de la dépendance aux opioïdes seront offerts dans l'ensemble des collectivités du Yukon, dans les centres de santé locaux, afin que les Yukonnais et les Yukonnaises bénéficient d'un accès égal aux services de réduction des méfaits et de traitement.

3. Prolonger les heures de service du centre de consommation supervisée de Whitehorse

Les travaux pour permettre l'inhalation comme méthode de consommation au centre de consommation supervisée de Whitehorse ont été terminés en mai 2022. Depuis, le nombre d'utilisateurs a grandement augmenté. Les heures de service seront prolongées à sept jours par semaine, jours fériés inclus, pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs.

4. Élargir l'accès à l'analyse des drogues et aux fournitures de réduction des méfaits conformément aux plans de mieux-être communautaire

L'analyse des drogues est devenue un instrument indispensable pour la surveillance de l'approvisionnement puisqu'elle permet de recueillir des renseignements sur les types de drogues illicites en circulation. Pour les personnes qui consomment des substances, ce service les sensibilise à la composition de l'approvisionnement et fait la promotion d'un usage sûr. Si le service d'analyse est offert dans les collectivités rurales et que sa disponibilité est augmentée à Whitehorse, les forces de l'ordre et les professionnels de la santé pourront prendre des mesures plus vigoureuses pour protéger les Yukonnais et les Yukonnoises grâce à la collecte et à l'échange de données, tout en favorisant une consommation plus sûre. L'élargissement du service peut englober l'analyse au point de service, à l'aide d'un spectromètre de masse par exemple, ou des trousse d'analyse à domicile.

La planification sera entamée et des investissements seront réalisés afin d'augmenter les options de réduction des méfaits dans les localités yukonnoises en fonction des préférences et des besoins de chacune. Dans certains cas, il pourrait être utile que la localité ait un spectromètre de masse et du personnel formé pour l'utiliser; dans d'autres, les localités pourraient préférer des trousse à domicile (par la poste ou au ramassage). Les plans de mieux-être communautaire, élaborés en collaboration avec les municipalités et les gouvernements des Premières Nations, encadreront les mesures de réduction des méfaits nécessaires propres à chaque collectivité.

5. Accroître la disponibilité de la naloxone là où les gens consomment des substances

Lancée par Blood Ties Four Directions en collaboration avec des partenaires communautaires, « Knock for Naloxone » est une campagne de sensibilisation à l'offre illégale de drogues toxiques qui vise également à réduire la stigmatisation. Les commerces, les membres de la collectivité et les organismes qui s'attachent à la cause des personnes consommant des substances peuvent suivre une courte formation, recevoir un approvisionnement de naloxone et accrocher une affiche indiquant qu'ils ont des trousse de naloxone en cas de surdose. Cette campagne, à l'instar d'autres de même nature, sera élargie pour y inclure des mesures supplémentaires qui garantiront la sécurité des personnes qui consomment de la drogue en public, comme la fourniture de trousse de naloxone dans des milieux plus larges (ex. chambres d'hôtel, locations à court terme, hébergements gouvernementaux et universitaires) afin de normaliser l'usage de produits de réduction des méfaits facilement accessibles. L'augmentation de l'accès à la naloxone intranasale sera envisagée. De fait, les recherches démontrent que lors d'une surdose simulée, la naloxone intranasale s'administre plus aisément et efficacement que la naloxone par injection intramusculaire⁸¹.

6. Promouvoir des solutions de rechange pour protéger les personnes qui utilisent des substances

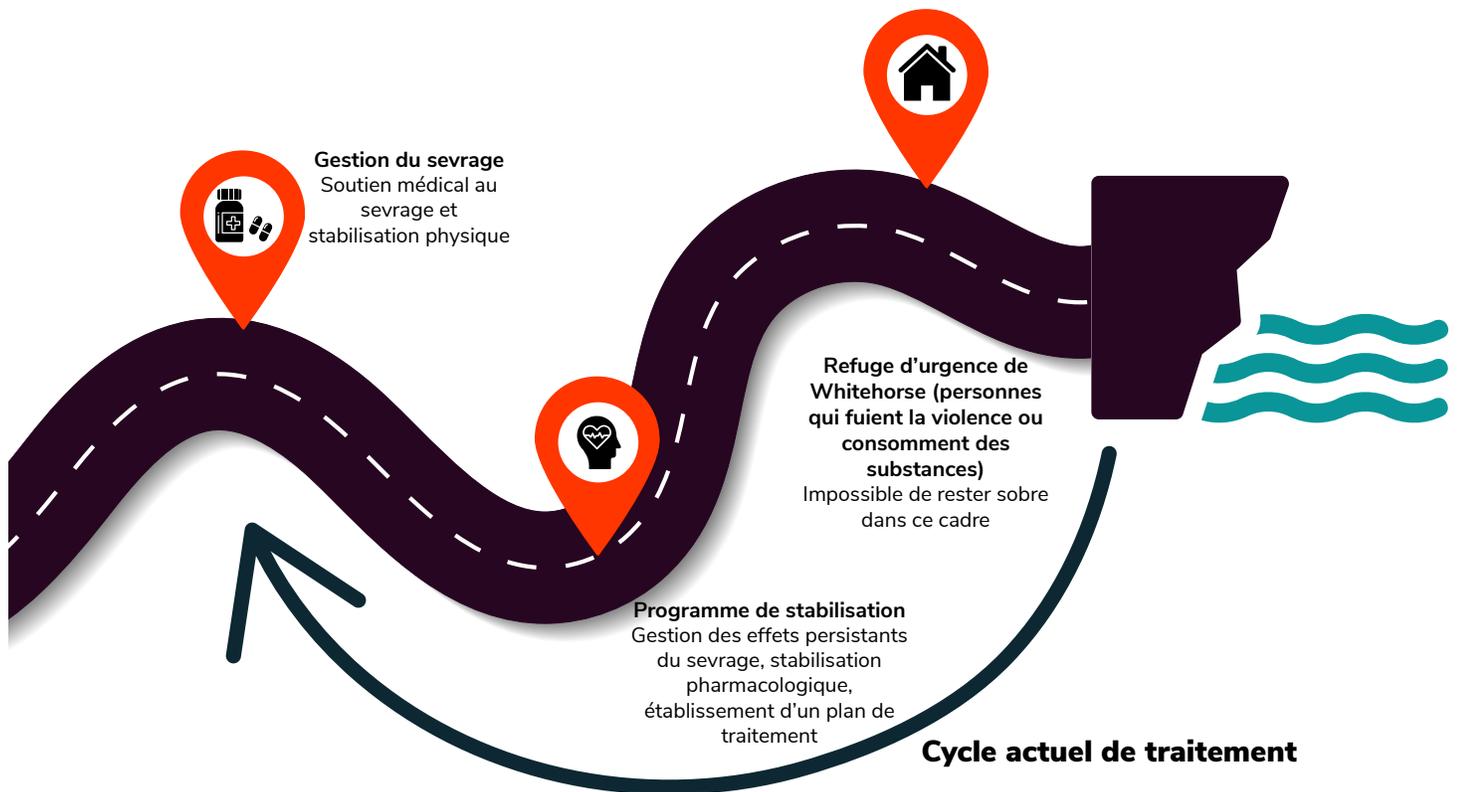
Le Service national d'intervention en cas de surdose (NORS), une ligne téléphonique de prévention des surdoses accessible partout au Canada, offre une assistance empathique, anonyme et exempte de jugement aux personnes qui consomment des substances, à tout moment et à tout endroit. Une formation et une campagne de sensibilisation seront lancées afin de promouvoir l'observation (ou *spotting*)⁸², un service fondé sur des données probantes offert par les pairs et la collectivité, qui consiste à ce qu'un ami, un membre de la famille ou un pair surveille, de façon virtuelle, une personne pendant qu'elle consomme de la drogue. L'observation est une intervention communautaire visant à ce qu'une personne se sente en sécurité et moins isolée lorsqu'elle consomme des substances susceptibles de causer une surdose.

7. Ouvrir un centre de dégrisement

Un centre de dégrisement est un endroit sûr où les personnes peuvent se réfugier pour se remettre des effets immédiats d'une intoxication sévère aux drogues et à l'alcool. Il s'adresse aux personnes qui ne souhaitent pas nécessairement éliminer ou modifier par un plan de traitement médical leur usage de substances, mais qui ont besoin d'un endroit sécuritaire où se reposer et se rétablir. Un centre de dégrisement est généralement doté de professionnels de la santé qui effectuent des vérifications médicales et offrent des mesures de confort. De ce fait, un tel centre est le refuge de réduction des méfaits idéal pour les personnes consommant des substances.

8. Ouvrir un refuge de sobriété

Chaque personne mérite d'avoir un endroit sûr où passer la nuit. Pour l'heure, les personnes désirant rester sobres qui sont en situation d'itinérance ou qui ont un logement précaire n'ont accès à aucun hébergement adéquat. Un nouveau type de refuge, accueillant des personnes qui veulent conserver un mode de vie d'abstinence et qui ne sont pas intoxiquées au moment de la prestation de services, sera établi pour aider ceux et celles nécessitant d'urgence un logement de sobriété.



Traitement et soutien au rétablissement : accompagner les Yukonnais et les Yukonaises qui souhaitent changer leur rapport aux substances et à l'alcool en leur assurant un accès sans délai et de qualité aux services et au soutien dont ils et elles ont besoin.

Le troisième domaine d'action est le traitement et le soutien au rétablissement. De nombreux organismes partout au Yukon ont déjà augmenté l'accès aux traitements médicaux et psychologiques de l'usage de substances. Toutefois, bien d'autres facettes peuvent être élargies et améliorées. Les initiatives de réduction des méfaits demeurent essentielles à la santé et au mieux-être des personnes qui consomment des substances, y compris les drogues et l'alcool. Lorsque les Yukonnais et les Yukonaises choisissent de modifier leur rapport aux substances, il est important qu'ils et qu'elles aient accès aux ressources nécessaires à cette transition, de qualité et en quantité suffisante, afin que toutes les chances soient de leur côté.

Traitement et soutien au rétablissement : mesures recommandées

1. Ajouter des options de traitement en établissement pour assurer l'accès à un éventail complet de soins

La décision de changer son rapport aux substances marque le début d'un parcours long et complexe. À l'heure actuelle, les Yukonnais et les Yukonaises ont accès à des services d'aide au sevrage et à un type de traitement à court terme en établissement dans le territoire. Cependant, les services de suivi et la flexibilité de ce traitement en établissement sont limités. Par ailleurs, bon nombre de personnes préfèrent suivre un traitement à l'extérieur du Yukon pour une raison ou une autre, mais se heurtent à des difficultés lorsqu'elles tentent de reprendre leur vie après le traitement. Les profondes transformations que ces personnes tentent d'apporter demandent non seulement du temps, mais aussi l'aide de professionnels compétents. De plus, l'emplacement actuel du centre de traitement n'est pas propice à ce type de démarche, car il s'y consomme de la drogue et il est facile de s'y procurer des substances. Idéalement, le centre de traitement serait délocalisé du centre-ville.

Il faudrait aussi en revoir le modèle pour y intégrer des phases de stabilisation médicale et émotionnelle, de préparation générale et de préparation au traitement, des options d'hébergement progressives et une période prolongée de stabilisation et d'acquisition des compétences après le traitement. Cette approche est indispensable pour mettre au point un modèle efficace qui aidera les gens à opérer des changements favorables à leur mieux-être : en délocalisant le centre de traitement à l'extérieur du centre-ville de Whitehorse, nous leur permettrons de se concentrer sur leur cheminement vers le mieux-être.

Qui plus est, le gouvernement du Yukon veillera à ce qu'au moins un autre milieu de vie sobre soit créé à Whitehorse pour les personnes qui sortent de traitement ou d'un programme d'aide au sevrage et qui souhaitent rester sobres. Il s'agit là d'une mesure essentielle, car les milieux de vie supervisés existants autorisent l'usage de substances et ne conviennent donc pas aux personnes qui souhaitent rompre avec la consommation. Cet établissement appliquera des règles strictes, qui tiennent compte des traumatismes, relativement à l'usage de substances, emploiera des intervenants d'accompagnement et utilisera un modèle de gestion par les pairs afin que les clients puissent devenir des modèles à suivre. Les services de suivi seront repensés, notamment pour accorder une plus grande place à la ludothérapie et à l'ergothérapie, et les ressources seront réaffectées afin de favoriser l'acquisition de nouvelles compétences grâce auxquelles les clients pourront utiliser leur temps à bon escient et contribuer à leur communauté, l'objectif ultime étant de faciliter leur retour en société.

Dernier élément essentiel au maintien de la sobriété : l'entourage de ses proches. Pourtant, il arrive souvent que les gens et les familles ne sachent pas vers qui se tourner ni par où commencer. Aussi, un groupe de soutien familial sera mis sur pied dans le cadre du nouveau modèle de traitement pour aider les familles à se constituer un réseau de soutien et à savoir à quoi elles doivent s'attendre lorsqu'un proche aux prises avec des problèmes de consommation entame un traitement.

2. Évaluer les modèles de traitement pour les jeunes et les familles créés au Yukon afin de mettre sur pied des programmes et des services locaux

Les problèmes de bien-être mental et de consommation se manifestent rarement seuls. Non seulement les traitements offerts directement dans notre territoire permettent aux personnes de maintenir les liens avec leurs réseaux de soutien, mais ils réduisent aussi les obstacles financiers au traitement tout en misant sur les capacités locales. En outre, les équipes de traitement peuvent alors travailler avec toute la famille et aplanir les difficultés en veillant à ce que tous les membres soient pris en compte dans la formulation et le suivi d'un plan de traitement.

Cependant, assurer l'accès à un traitement complet et efficace pour les jeunes du territoire n'est pas une mince affaire. Aussi, la collaboration de nos partenaires et des services de soins intégrés pour les jeunes sera essentielle pour explorer plusieurs modèles et solutions et faire en sorte que les investissements soient dirigés vers des services accessibles et appropriés qui produisent les résultats voulus.

3. Améliorer l'accessibilité financière des médicaments pour le traitement de la dépendance

Toutes les formes de dépendance qui peuvent être diagnostiquées seront incorporées au Programme de soutien aux patients atteints d'une maladie chronique du Yukon. Cette mesure, qui contribuera à changer la perception de la dépendance pour qu'elle soit vue non plus comme une faute morale, mais comme un problème de santé, aidera les personnes aux prises avec une dépendance à acheter des médicaments salutaires comme la naltrexone, le Suboxone et le Sublocade, des médicaments d'aide au sevrage qui permettent de réduire sa consommation ou d'y mettre fin.

4. Garantir la disponibilité des traitements par agonistes opioïdes partout où les Yukonnais et les Yukonnaises en ont besoin

Le gouvernement du Yukon élargira les services de traitement par agonistes opioïdes en mettant en place un protocole spécial au sein des services d'aide au sevrage et des services d'urgence des hôpitaux. La recherche a démontré que le fait de commencer un traitement par agonistes opioïdes dans des centres de soins comme ceux-là augmente considérablement les chances de poursuivre le traitement jusqu'au bout. En outre, les Services de santé mentale et de gestion de l'usage de substances continueront d'ajouter des points de services et d'augmenter le nombre d'heures de travail de proximité du personnel médical et du personnel infirmier afin qu'ils puissent rencontrer la clientèle là où elle se trouve, ce qui réduira les obstacles à l'obtention d'un traitement par agonistes opioïdes, de médicaments pour trouble de l'usage de l'alcool ou de soins pour traiter les effets directs et indirects de l'usage de substances sur la santé. Le gouvernement du Yukon appuiera le maintien des traitements par agonistes opioïdes pour les personnes qui ont entamé un tel traitement au Centre correctionnel de Whitehorse et qui ont besoin d'aide pour réintégrer la vie en société. Par ailleurs, afin d'intensifier le travail de proximité et d'offrir plus de services de soins mobiles, il procurera une camionnette aux services de prise en charge sur recommandation pour la mise sur pied d'une clinique mobile.

5. Évaluer les possibilités de création d'une clinique de traitement de la dépendance à accès rapide

Une clinique de traitement de la dépendance à accès rapide offre des services sans prise de rendez-vous aux personnes aux prises avec des problèmes de consommation. Son objectif premier est d'offrir un accès immédiat, sans recommandation ni prise de rendez-vous, aux services de traitement de la dépendance. Une telle clinique fonctionne habituellement sur le principe du premier arrivé, premier servi. Elle propose à sa clientèle de brèves consultations et des services d'aiguillage vers des ressources communautaires. Une clinique à accès rapide pourrait être créée à même les services de prise en charge sur recommandation pour que les personnes qui font usage de substances puissent rencontrer rapidement des spécialistes de la dépendance même s'ils n'ont pas de médecin de famille. Le gouvernement du Yukon évaluera les possibilités d'offrir ces services en mode virtuel dans certaines collectivités lorsque l'infrastructure nécessaire sera en place.

6. Veiller à ce que le personnel clinique du Yukon qui traite la douleur chronique ait accès à de la formation et élargir l'accès au traitement de la douleur sans opioïdes lorsque les circonstances le permettent

En veillant à ce que les prescripteurs du Yukon aient accès à de la formation et du financement pour la gestion de la douleur aiguë et chronique, le gouvernement s'assurera que la population yukonnaise a accès à des conseils et à des traitements modernes pour les problèmes de douleur chronique. Parallèlement, de nouveaux volets de financement garantiront l'accessibilité des traitements non pharmacologiques de la douleur chronique (physiothérapie, ergothérapie, etc.) sur recommandation pour tous les Yukonnais et les Yukonaises qui en souffrent, peu importe leurs moyens financiers. Cette mesure réduira le recours aux opiacés pour la gestion de la douleur et permettra à des citoyens et citoyennes de reprendre le travail, de profiter pleinement de leurs loisirs et de participer activement à la vie de leur famille, de leur groupe culturel et de leur collectivité.

7. Accroître l'offre de logements dans le territoire

L'accès à un éventail de logements sûrs constitue un élément essentiel à l'adoption d'un mode de vie plus sain. Or, pour que tous les Yukonnais et toutes les Yukonaises aient un logement sûr, une bonne planification et des investissements sont nécessaires. Le gouvernement du Yukon continuera de collaborer avec le gouvernement fédéral, les organismes non gouvernementaux, les gouvernements des Premières Nations et les partenaires municipaux pour formuler un plan d'immobilisations et d'investissement. Ce plan aura pour but de créer des milieux de vie supervisés pour les personnes qui ont besoin d'un milieu structuré et bienveillant à long terme et d'améliorer l'offre de logements abordables dans plusieurs quartiers et communautés pour ceux et celles qui peuvent vivre en toute autonomie.

8. Accroître le soutien aux gouvernements des Premières Nations pour l'élaboration et la mise en œuvre d'options de traitement en pleine nature des problèmes de santé mentale et d'usage de substances

La guérison axée sur la nature joue un rôle de premier plan dans le mieux-être mental au Yukon. À ce titre, le gouvernement du Yukon veillera à accroître le soutien aux initiatives de guérison axée sur la nature des gouvernements des Premières Nations du Yukon. De plus, il joindra ses efforts à ceux du Conseil des Premières Nations du Yukon et du gouvernement fédéral afin de créer un centre de traitement en pleine nature. Cet établissement offrira des services de traitement adaptés sur le plan de la culture qui seront pilotés par les Autochtones ici même, au Yukon. Ensemble, ces partenaires s'emploieront à combler les lacunes en matière de services de suivi dans la nature afin d'aider les gens à intégrer leur rapport à la terre dans leur plan de guérison sans qu'ils aient à se soucier de contraintes financières ou de transport.

9. Investir dans les initiatives de rétablissement communautaires

La capacité des localités rurales à accueillir leurs membres au retour d'un traitement et à favoriser leur bien-être constitue un aspect essentiel de toute collectivité saine et intégrée. L'affectation de fonds spécifiquement destinés aux projets communautaires (comme les initiatives de mentorat par les pairs ou de reconnaissance du leadership) réalisés dans les collectivités rurales du Yukon aidera les personnes qui sortent d'un traitement à réintégrer sans danger leur communauté. Ces initiatives augmenteront les chances de guérison de ces personnes, mais apporteront aussi aux collectivités les ressources nécessaires pour constituer une base de soutien centrée sur l'espoir et le mieux-être.

La gestion de ces programmes devrait être confiée aux collectivités elles-mêmes afin qu'elles puissent financer les initiatives de leurs leaders culturels et spirituels (Aînés, bénévoles, chefs de communauté) et souligner leurs contributions. Cette mesure est particulièrement importante pour les personnes qui éprouvent des difficultés financières ou qui n'ont pas de temps à consacrer à leur communauté à cause de leurs engagements professionnels ou de leurs responsabilités familiales.

10. Créer un répertoire central en ligne des services de traitement de l'usage de substances

Trouver des services de traitement et de suivi n'a rien de facile, en particulier dans les localités rurales. À ce titre, une ressource accessible aussi bien aux clients qu'aux prestataires de services, qui regrouperait l'information la plus récente, serait d'une grande utilité pour tous. Pour ce faire, on pourrait reprendre des plateformes existantes comme l'initiative « Des services de soutien, pour vous » ou se servir des médias sociaux où l'on pourrait programmer des rappels et faciliter la mise en commun de l'information entre divers organismes. On pourrait aussi penser à un système permettant aux gouvernements des Premières Nations de transmettre leurs données directement sur la plateforme.

Sécurité et bien-être collectifs : travailler de façon méthodique pour soutenir, garantir et améliorer la sécurité et le bien-être dans les collectivités

Dans le contexte de l'urgence de santé publique liée à l'usage de substances au Yukon, les concepts généraux de sécurité et de bien-être collectifs recourent plusieurs des mesures prévues dans les autres piliers de la stratégie. Par conséquent, les mesures recommandées dans ce quatrième pilier viennent compléter celles des piliers précédents. Ces mesures ciblées portent sur l'application de la loi et le système de justice et s'inscrivent dans l'action globale du gouvernement du Yukon pour assurer la sécurité et le bien-être collectifs.

Chaque collectivité du Yukon est définie par une histoire, un contexte et un tissu social qui lui sont propres. Chacune est touchée à sa façon par les enjeux locaux, territoriaux, nationaux et mondiaux, par la criminalité et d'autres problèmes de sécurité communautaire. Les ressources et l'expertise dont les collectivités disposent pour renforcer leur résilience et faire face aux conséquences varient de l'une à l'autre, tout comme leurs priorités pour mettre en place des solutions adaptées à leur situation.

Il en découle que la sécurité collective au Yukon doit être envisagée en fonction de chaque collectivité. Cela dit, étant donné l'évolution de l'urgence de santé publique liée à l'usage de substances, ce sont toutes les collectivités qui doivent lutter contre les répercussions du crime organisé et d'autres problèmes de sécurité étroitement liés à la courbe alarmante que prend l'usage de substances dans le territoire.

Le ministère de la Justice a pris acte des inquiétudes que suscitent la criminalité et du malaise ambiant qu'occasionnent les activités criminelles liées au trafic de stupéfiants alors que les Yukonnais et les Yukonaises méritent de se sentir en sécurité dans leur foyer, dans leurs collectivités et sur la route.

Les mesures d'application de la loi en lien avec cette urgence de santé publique reposent sur une ferme volonté d'intégrer le prisme de la santé publique dans l'approche politique du gouvernement et d'un constat, à savoir que si la police et la loi font partie de l'équation, elles ne sont pas forcément la solution aux méfaits de l'usage de substances. La criminalité contribue pour beaucoup à la stigmatisation de l'usage de drogue, un obstacle qui empêche les personnes qui consomment d'obtenir l'aide de leurs proches ou des services de traitement et de soutien qui pourraient changer leur vie du tout au tout. Cette situation crée un point de tension entre le désir immédiat de se sentir collectivement en sécurité, d'une part, et l'exploration de mesures à long terme pour s'attaquer aux facteurs systémiques qui contribuent à cette crise, d'autre part. Il est donc impératif de renforcer la résilience des collectivités et de leur donner des moyens.

La mise en œuvre des mesures relevant du pilier de la sécurité collective sera chapeauté par le ministère de la Justice et menée en collaboration avec d'autres ministères, dont le ministère de la Santé et des Affaires sociales, avec les gouvernements des Premières Nations et les administrations locales, la GRC et d'autres partenaires territoriaux d'envergure.

La situation est trop urgente et fait trop de victimes. Nous devons agir immédiatement et régler sans tarder les problèmes qui nous occupent. Parallèlement, il nous faut aussi nous doter d'une approche de collaboration à long terme avec les gouvernements des Premières Nations et nos autres partenaires afin de concevoir des solutions sur mesure qui nous permettront d'accomplir de véritables progrès dans les enjeux sociaux complexes et interreliés à l'origine de cette urgence de santé publique.

La présente stratégie se veut un document évolutif. La situation en matière de criminalité et de sécurité collective continuera d'évoluer, et nous devons en faire autant et nous adapter. Comme tout ce qui évolue, notre approche stratégique pour contrer cette crise a besoin d'être alimentée avec de bons ingrédients. Pour donner corps à la présente stratégie, le ministère de la Justice entend privilégier :

- L'apprentissage continu et la prise de décisions fondées sur les meilleures données disponibles, y compris les connaissances locales et traditionnelles;
- Un dialogue ouvert et sincère avec les gouvernements des Premières Nations du Yukon, propice à la collaboration et aux bonnes relations intergouvernementales que requiert la mise en œuvre de cette stratégie et son amélioration continue;
- Le courage d'investir dans la conception et la mise en place de solutions propres au Yukon, ainsi que la volonté d'apprendre de nos réussites et de nos échecs;
- Le déploiement des ressources nécessaires pour renforcer les capacités des collectivités, conjuguées à des investissements proportionnés à l'ampleur et à la gravité de l'urgence et aux effets dévastateurs des drogues illicites toxiques pour la sécurité et le bien-être collectifs.

Sécurité et bien-être collectifs : mesures recommandées

1. Verser du financement aux gouvernements des Premières Nations du Yukon et aux administrations locales pour améliorer la compréhension des enjeux, des besoins et des priorités en matière de sécurité propres à chaque localité et communs à tout le territoire, et explorer des solutions à long terme pour mettre en œuvre les priorités établies

Le ministère de la Justice s'affaire à mettre en œuvre la phase 1 du programme de sécurité civile grâce auquel chaque gouvernement autochtone du Yukon aura accès à 200 000 \$ pour ses travaux de planification de la sécurité communautaire et de mise en œuvre connexe. En 2023, le Ministère lancera le processus de mobilisation pour la phase 2. Les municipalités auront alors aussi accès à du financement pour la planification de la sécurité communautaire.

Les conversations sur cet exercice de planification et la planification elle-même devront tenir compte de l'évolution de la situation en matière de sécurité communautaire et des méfaits liés à l'usage de substances (comme la violence et le crime organisé). Ces fonds serviront à la planification, c'est-à-dire à évaluer les besoins, à répertorier les forces et les atouts, à analyser les risques et à déterminer les mesures à prendre en priorité. Comme la situation en matière de sécurité varie d'une collectivité à l'autre, les plans et les initiatives de sécurité communautaire devront tenir compte de la culture propre à chacune. Certaines pourraient faire appel aux connaissances traditionnelles. Le programme est donc conçu pour être flexible et permettre à chaque collectivité de définir la sécurité communautaire selon ses propres paramètres.

Afin de garantir la mise en œuvre des mesures de planification de la sécurité communautaire, le gouvernement du Yukon explorera diverses formules de financement à long terme pour aider les collectivités à mettre en place leurs mesures d'amélioration de la sécurité et du bien-être.

2. Instaurer un volet de financement à court terme pour aider les organismes non gouvernementaux et les groupes communautaires à mettre sur pied leurs propres interventions en matière de sécurité et de bien-être

Si l'on veut promouvoir les initiatives communautaires pour contrer l'urgence de santé publique liée à l'usage de substances, il faut mettre des fonds directement à la disposition des ONG et des groupes communautaires. Au-delà des « collectivités » (les entités géographiques comme les villes, les villages et les localités), le Yukon est également formé d'une multitude de « communautés » (définies plutôt d'un point de vue identitaire) qui sont confrontées à des problèmes de sécurité analogues, comme la communauté queer.

Ce financement à court terme a pour objectif d'aider les parties non gouvernementales à répondre, dans le respect de leur vision, à leurs besoins en matière de prévention, de réduction des méfaits, de traitement ou de sécurité communautaire, en particulier aux besoins que la présente stratégie ne couvre pas.

3. Investir dans la prévention de la violence fondée sur le genre et l'amélioration des services offerts aux victimes d'actes criminels

Les liens entre la violence et l'usage de substances sont complexes. Il est donc important d'éviter toute supposition sur la consommation et les antécédents de violence d'une personne en s'appuyant sur les données démographiques. La violence fondée sur le genre représente un problème de sécurité bien réel pour bon nombre de Yukonnais et de Yukonaises. Selon un rapport traitant de la violence fondée sur le genre publié par Statistique Canada en 2018, outre le fait que les taux de violence sont particulièrement élevés dans les territoires, les femmes et les personnes 2ELGBTQIA+, et plus encore celles qui sont aussi autochtones ou handicapées, sont nettement plus susceptibles que les hommes d'avoir été victimes d'une agression à caractère sexuel. Les hommes, quant à eux, sont plus susceptibles d'avoir été victimes d'une agression physique. Les femmes qui ont subi une agression physique ou sexuelle depuis l'âge de 15 ans « sont environ trois fois plus susceptibles de déclarer avoir un mauvais état de santé mentale et d'avoir déjà eu une consommation problématique d'alcool⁸³ ».

Lors des récentes consultations publiques auprès des consommateurs de substances au Yukon, la violence et autres sources de traumatisme sont apparues comme des facteurs déterminants de la santé mentale et du bien-être général et comme des facteurs potentiels de l'usage de substances⁸⁴. Un risque de plus en plus préoccupant se profile, soit le risque d'exploitation sexuelle des personnes vulnérables qui se tournent vers le crime organisé pour se procurer les substances dont elles sont dépendantes ou dont elles peuvent difficilement se passer. Plusieurs gouvernements de Premières Nations du Yukon s'inquiètent pour les victimes potentielles de la traite de personnes dans les collectivités aux prises avec le crime organisé et le trafic de stupéfiants.

Toutes les collectivités du territoire ont besoin de mettre en place des initiatives de prévention de la violence fondée sur le genre, d'améliorer le soutien aux victimes et d'offrir des solutions aux personnes piégées dans le cycle de la violence. À ce titre, le gouvernement du Yukon appuie les projets d'élargissement des services de l'équipe d'intervention en cas d'agression sexuelle (SART) dans les collectivités yukonaises et étudie d'autres moyens d'améliorer les services aux victimes en tenant compte du contexte de la crise actuelle dans la conception et la mise en œuvre des programmes. Dans le cadre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe⁸⁵ du Canada, le gouvernement du Yukon recevra de nouveaux fonds fédéraux pour intensifier les efforts de prévention de la violence fondée sur le genre et de soutien aux personnes qui en sont victimes. Ces fonds lui serviront notamment à établir des critères et des procédures pour que les organismes territoriaux et nationaux puissent lancer des initiatives de formation pour les jeunes, les parents, le personnel d'éducation et les communautés dans leur ensemble sur les limites personnelles et le consentement, la prévention de la violence à caractère sexuel et l'aide aux victimes ayant dénoncé une agression.

De plus, le ministère de la Justice et la GRC étudient des moyens d'améliorer les outils d'application de la loi et les mécanismes d'intervention liés aux cas d'exploitation sexuelle, de traite de personnes et de crime organisé.

4. Augmenter les effectifs de première ligne et créer plus de milieux de vie sobres pour les personnes aux prises avec des problèmes de consommation qui quittent le système de justice pénale et réintègrent leur communauté

Le système correctionnel compte un grand nombre de personnes aux prises avec des problèmes de consommation⁸⁶ qui ont besoin de soins et de services de soutien adaptés pendant leur séjour en établissement, mais aussi à leur retour dans la société. Si elles sont brusquement privées des services d'aide à la gestion de la consommation qu'elles recevaient pendant leur incarcération, ces personnes pourraient se trouver en danger, en particulier si elles n'ont pas de logement sûr et doivent trouver refuge dans un lieu aux règles souples, car leur consommation pourrait alors redevenir problématique et compromettre leurs objectifs de rétablissement. Par ailleurs, la réinsertion sociale des personnes qui ont commis des infractions avec violence ou se sont livrées au trafic de stupéfiants peut soulever d'importantes questions de sécurité pour les autres membres de la collectivité.

Le ministère de la Justice s'emploie à améliorer les programmes de soutien dans le système correctionnel, y compris la programmation culturelle, l'accès aux services de traitement des problèmes de santé mentale et de l'usage de substances au Centre correctionnel de Whitehorse ainsi que les mécanismes de suivi et d'aide à la réinsertion après la détention. Face aux récents problèmes de sécurité et à l'urgence de santé publique que représente maintenant l'usage de substances, le ministère de la Justice cherche activement à réformer le système de liberté sous caution, par exemple par l'ajout de postes de soutien aux services correctionnels dans la communauté et de soutien de proximité et par l'amélioration de l'accès à un milieu de vie sûr et sobre et aux ressources communautaires pour les personnes qui sortent du système correctionnel. De nouveaux investissements permettront ainsi d'améliorer le soutien aux clients à faible risque et à risque élevé (sous forme d'aide au logement, de programmes de désintoxication, d'aide à l'emploi et d'une meilleure capacité de supervision des clients visés par une ordonnance d'un tribunal ou des conditions de mise en liberté, par exemple). Compte tenu du taux élevé de victimisation et des traumatismes fréquemment vécus par certains groupes (comme les femmes, les personnes 2ELGBTQIA+ et les personnes autochtones), ces services prévoient des mesures de soutien spéciales à l'appui de l'élément 2.4 de la Stratégie du Yukon sur les FFADA2S+⁸⁷.

5. Collaborer avec les gouvernements des Premières Nations du Yukon pour élargir les approches de justice réparatrice comme les tribunaux à vocation thérapeutique afin de répondre aux besoins en matière de traitement de la dépendance

Le ministère de la Justice collabore avec ses partenaires fédéraux et les gouvernements des Premières Nations pour bonifier les services de traitement et de guérison destinés aux personnes ayant eu des démêlés avec la justice et pour contrer la criminalité par la justice réparatrice plutôt que le système de justice pénale lorsque les circonstances le permettent. Les pratiques de justice réparatrice et les approches thérapeutiques déjà en place au Yukon (comme le Tribunal communautaire du mieux-être et le Tribunal avec option d'atténuation de la peine pour violence familiale) ont pour objectif commun de réparer les torts causés aux victimes et aux communautés, de promouvoir la responsabilisation et l'apprentissage des délinquants et de favoriser la guérison afin de prévenir des préjudices futurs. Parmi les initiatives en cours dans ce domaine, mentionnons les programmes spécialisés pour conduite avec facultés affaiblies, les programmes de traitement de l'usage de substances et de rétablissement post-traumatique, les ateliers sur la violence conjugale pour les hommes et les conférences sur la justice réparatrice.

Citons aussi les projets exécutés en partenariat avec des organismes autochtones et les gouvernements des Premières Nations du Yukon : services de suivi avec des Aînés et camps de guérison pour hommes et pour femmes du lac Jackson.

De plus, les initiatives de déjudiciarisation, pré et postsentencielles, fondées sur la justice réparatrice (comme le projet Dene Keh Justice de la Première Nation de Liard et le projet pilote de la Section intégrée de la justice réparatrice du gouvernement du Yukon) et les programmes communautaires de tribunaux thérapeutiques dirigés par les Autochtones (comme le projet de justice Dene Keh de la Première Nation de Liard et le projet pilote Centre de mieux-être de Justice Yukon) offrent des solutions autochtones aux problèmes liés à la justice du point de vue de la collectivité et encouragent la création de modèles de rechange aux services offerts aux personnes ayant des démêlés avec la justice.

S'il y a lieu, ces initiatives qui visent à améliorer la sécurité communautaire sont assorties de services d'aide à la gestion de la consommation et au rétablissement. Dans le cadre de la présente stratégie, le ministère de la Justice veillera à accroître les ressources affectées aux modèles de service axés sur le traitement et la justice réparatrice et à élargir l'accès aux programmes à un plus grand nombre de collectivités et de populations désavantagées.

Services policiers au Yukon

En vertu de l'Entente sur les services de police territoriaux, la GRC est chargée d'assurer le maintien de l'ordre dans le territoire; c'est elle qui est responsable des enquêtes et des affaires de droit pénal au Yukon. La GRC est responsable de toutes les enquêtes criminelles liées au crime organisé, au trafic de stupéfiants et aux infractions au *Code criminel* du Canada et à d'autres lois fédérales comme la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*.

Créé en 2020, le Groupe de la réduction de la criminalité de la Division « M » de la GRC a pour mandat d'enquêter sur les affaires touchant le trafic de stupéfiants, les armes à feu illégales et le crime organisé. Pour l'aider à s'acquitter de ce mandat, le gouvernement du Yukon a créé des postes temporaires qui viennent ainsi augmenter les effectifs.

En 2022, on dénombrait au moins cinq réseaux du crime organisé en activité au Yukon. Les agents de la GRC du Yukon, qui font partie du Service de renseignements criminels Colombie-Britannique et Yukon, travaillent en collaboration avec leurs partenaires régionaux et nationaux pour rassembler de l'information et mettre en place une approche éclairée de la lutte contre le crime organisé, de la prévention à la détection jusqu'à l'enquête et à la perturbation des réseaux.

6. Appuyer des services de maintien de l'ordre et d'application de la loi efficaces et responsables qui répondent aux besoins des collectivités et tiennent compte des traités modernes

Des services de police et d'application de la loi efficaces, culturellement pertinents et dotés des ressources nécessaires sont indispensables à l'effort général de lutte contre les problèmes de sécurité communautaire que suscite l'urgence de santé publique liée à l'usage de substances. Aussi, le ministère de la Justice lancera des consultations sur la sécurité communautaire, les services de police et d'application de la loi et l'administration de la justice auprès des gouvernements des Premières Nations, des localités, de la GRC et de l'ensemble des parties prenantes afin de définir les besoins, les enjeux, les aspirations et la vision d'avenir propres à chaque collectivité du Yukon.

En partenariat avec le gouvernement du Yukon, le gouvernement du Canada verse du financement pour la mise en œuvre d'ententes communautaires tripartites (ECT) par l'intermédiaire du Programme des services de police des Premières Nations et des Inuits. Ces ECT appuient les agents de la GRC, qui sont présents dans la plupart des localités yukonnaises, en faisant la promotion de services policiers responsables et de partenariats fondés sur la confiance, le respect mutuel et la participation des Premières Nations à la prise de décisions. Le gouvernement du Yukon travaille en tandem avec les gouvernements des Premières Nations pour que les communautés qui le souhaitent puissent conclure une ECT et que les communautés signataires et la GRC entretiennent de bonnes relations. La GRC cherche aussi activement à resserrer les liens avec les localités yukonnaises en dehors de l'application des ECT. Le gouvernement du Yukon étudiera des solutions pour que la police communautaire et le Groupe de la réduction de la criminalité de la GRC aient à leur disposition les ressources nécessaires pour contrer le trafic de stupéfiants et appuyer l'efficacité et le professionnalisme des services policiers dans tout le territoire.

Le gouvernement du Yukon et la GRC continueront à se pencher sur une approche stratégique pour bonifier et élargir les initiatives de police communautaire existantes dans le but de multiplier les possibilités d'interaction positive et proactive entre les membres du public et les policiers, de cultiver les partenariats communautaires et de soutenir les efforts de prévention de la criminalité.

La GRC poursuivra son travail de lutte contre l'offre illégale de drogues toxiques au Yukon et intensifiera sa participation aux programmes de réduction des méfaits afin de mieux protéger les personnes vulnérables. Les consommateurs de substances illicites ne seront pas pénalisés pour leur dépendance, mais seront plutôt aiguillés vers des programmes et des services de soutien.

7. Affecter davantage de ressources à l'équipe mobile d'intervention d'urgence (Car 867)

L'équipe mobile d'intervention d'urgence de Whitehorse, aussi appelée « Car 867 », est une initiative de collaboration entre la GRC de Whitehorse et les Services de santé mentale et de gestion de l'usage de substances. Des membres de la GRC spécialement formés sont jumelés avec des infirmières cliniciennes pour réaliser des évaluations en temps réel et aiguiller la clientèle vers des services plus difficiles d'accès pour la GRC.

L'équipe de ce projet pilote qui se déroule à Whitehorse propose un éventail de services, notamment d'évaluation de la santé mentale et du risque suicidaire. Au besoin, l'équipe peut mettre les clients directement en contact avec un médecin et accélérer l'accès aux services, en particulier aux services hospitaliers. Cette offre de services diversifie celle de la GRC en y ajoutant des mesures de soutien centrées sur la personne qui tiennent compte des traumatismes pour la prise en charge des appels en lien avec des troubles de santé mentale des services d'urgence de Whitehorse. Dès qu'elle reçoit un appel, l'équipe réalise une évaluation du risque par l'intermédiaire du policier sur place pour s'assurer de la sécurité des lieux avant de passer l'appel au médecin qui prendra en charge la personne. Cette approche globale a pour but d'améliorer la sécurité et le bien-être des personnes vulnérables et, lorsque les circonstances le permettent, de leur éviter de passer par le système judiciaire et correctionnel en les mettant plutôt en contact avec les services de santé dont elles ont besoin.

En collaboration avec la GRC, le gouvernement du Yukon continuera de fournir des moyens à l'équipe, évaluera le projet pilote de deux ans qui se déroule à Whitehorse et, si cette initiative s'avère prometteuse, évaluera les possibilités de financement permanent en vue d'en élargir la portée.

8. Accroître les ressources consacrées à l'enquête et au recours civil du gouvernement du Yukon afin de contrer le trafic de drogues illicites toxiques et le crime organisé dans les collectivités

Bureau de la sécurité des collectivités et des quartiers

Le Bureau de la sécurité des collectivités et des quartiers est un organisme territorial d'application de la loi qui reçoit, instruit et traite les plaintes portant sur des activités illégales se déroulant en général à l'intérieur ou à proximité d'une propriété. Les citoyens préoccupés par des activités illicites qui perturbent la sécurité communautaire peuvent porter plainte auprès de celui-ci en toute confidentialité. En vertu de la *Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers*, le Bureau peut faire enquête dans tout le territoire sur six types d'affaires, dont le trafic de stupéfiants et le crime organisé.

Pour faciliter la mise en œuvre de cette loi dans les communautés des Premières Nations, le Bureau a conclu des protocoles avec dix Premières Nations du Yukon. Ces protocoles, qui ont pour but de renforcer la sécurité dans ces communautés et d'appuyer la collaboration entre le Bureau et les Premières Nations pour que les plaintes soient réglées par la voie de la justice réparatrice (assemblées communautaires, cercles de paix, etc.), attestent de l'importance d'unir nos forces pour protéger les membres les plus vulnérables des Premières Nations, y compris ceux et celles qui sont aux prises avec des problèmes de consommation.

Le Bureau de la sécurité des collectivités et des quartiers est mandaté pour mener des enquêtes civiles et réduire les torts causés dans les localités yukonnaises par des activités illégales se déroulant habituellement à l'intérieur ou à proximité d'une propriété. Ces enquêtes sont indépendantes des enquêtes criminelles que mène la GRC. Quoiqu'il en soit, le Bureau continuera d'aider la GRC dans ses enquêtes sur le crime organisé au Yukon en lui transmettant des renseignements utiles.

La *Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers* fait actuellement l'objet d'un examen qui prendra notamment en considération l'évolution du crime organisé et du trafic de stupéfiants au Yukon. La *Loi* autorise le Bureau de la sécurité des collectivités et des quartiers à enquêter sur les cas de possession et de consommation de drogues. Cela dit, conformément aux approches décrites dans la présente stratégie, le Bureau n'ouvre pas d'enquête pour une simple affaire de possession ou de consommation. Le Bureau s'intéresse principalement aux plaintes en lien avec des activités du crime organisé (et plus particulièrement le trafic de drogues illicites toxiques) se déroulant sur une propriété et compromettant la sécurité communautaire.

Afin de s'attaquer aux problèmes de sécurité communautaire dans la mesure permise par la *Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers*, le gouvernement du Yukon entend augmenter la capacité du Bureau pour l'aider à mettre sur pied des interventions qui tiennent compte de l'évolution du crime organisé et favorisent la collaboration avec les gouvernements des Premières Nations.

9. Recueillir des données et évaluer les options d'application du droit pénal au Yukon afin de faire le meilleur usage possible des ressources policières territoriales limitées et d'opposer une résistance efficace à la violence dans les communautés, à la vente de drogues illicites toxiques aux personnes vulnérables ainsi qu'au crime organisé

Le jugement social associé aux comportements criminels constitue un obstacle de taille à l'obtention de soins, qui dans certains cas pourraient sauver une vie. Le fait que la possession et la consommation de drogue soient criminalisées peut aussi avoir un effet dissuasif : certaines personnes s'abstiendront d'appeler les secours ou la police de crainte d'être mêlées au système de justice pénale parce qu'elles possèdent ou consomment elles-mêmes de la drogue.

À ce titre, le ministère de la Justice collaborera avec le ministère de la Santé et des Affaires sociales pour suivre l'efficacité de la décriminalisation en vigueur actuellement en Colombie-Britannique et réunira des données qui proviendront, au cours des prochaines années, d'autres administrations qui sont aux prises avec le crime organisé et l'usage de drogues toxiques et qui mettent en place diverses solutions.

- Reconnaître que de la drogue circule et circulera toujours, et trouver des moyens de réduire la proportion de substances toxiques que les consommateurs ingèrent peut-être à leur insu en s'exposant ainsi à un risque bien plus élevé (séquelles, voire décès) que s'ils s'approvisionnaient auprès d'une source sûre.
- Allouer les ressources limitées des services policiers en priorité aux problèmes de sécurité communautaire dont la résolution aura les plus grandes retombées pour les collectivités et la population.

Compte tenu des conséquences imprévues de tout travail d'adaptation de politiques, mais aussi des efforts et des investissements nécessaires à son accomplissement, il est impératif de s'appuyer sur des données rigoureuses.

C'est pourquoi le gouvernement du Yukon rassemble de l'information sur la politique de décriminalisation de la Colombie-Britannique et sur les leçons qu'on peut en tirer et qu'il en fait autant auprès d'autres provinces et territoires touchés par le crime organisé et le trafic de drogues toxiques qui ont recours à différentes approches politiques.

Certaines administrations ont décriminalisé la possession de certaines drogues pourvu qu'elle ne dépasse pas une quantité donnée. Si cette approche protège les consommateurs du risque de sanction pénale, il n'en demeure pas moins que ceux-ci doivent s'approvisionner auprès de réseaux criminels. Une approche différente consisterait à légaliser certaines drogues afin d'en encadrer la vente légale par l'instauration d'une chaîne d'approvisionnement réglementée et contrôlée, semblable à celle de l'alcool ou du cannabis. Quelle que soit l'approche retenue, sa mise en œuvre nécessitera l'appui du gouvernement du Canada, qui est responsable de l'application du *Code criminel* et de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* au Yukon comme dans le reste du pays.

Le gouvernement du Yukon se gardera d'envisager la question en ayant une idée préconçue de l'approche politique à employer, et privilégiera plutôt pour ce faire la collecte de faits et l'évaluation des solutions possibles. Compte tenu des risques que pourrait entraîner une mauvaise décision, le gouvernement du Yukon rassemblera des données et lancera des consultations avec les nombreuses parties intéressées et concernées, et ce, dans un esprit de curiosité et d'ouverture propice à l'apprentissage et à une véritable compréhension des points de vue des Yukonnais et des Yukonaises. Le statu quo ne fonctionne pas. Ayons le courage d'unir nos forces pour parvenir à des solutions créatives conçues au Yukon, pour le Yukon.

10. Investir dans le soutien des jeunes, des familles et des collectivités du Yukon

Le gouvernement du Yukon continuera d'investir dans les programmes communautaires ayant pour but de dissuader les jeunes de se livrer à des activités criminelles et de réduire la dépendance à l'égard des réseaux du crime organisé en tant que sources de soutien pour les personnes vulnérables. Le ministère de la Justice explorera les possibilités en vue de mettre sur pied un programme d'aide pour les Yukonnais et les Yukonnaïses qui souhaitent échapper au crime organisé.

Le gouvernement du Yukon verse déjà du financement à des initiatives du genre, dont le Boys and Girls Club Yukon et son programme en accès libre, le projet Backpack (qui vise la sécurité alimentaire et la prévention du crime) et le nouveau programme satellite mis en place à Haines Junction et appuyé par la municipalité et les Premières Nations de Champagne et d'Aishihik. Cela dit, notre gouvernement cherchera d'autres moyens de renforcer le soutien offert aux jeunes et aux familles, par exemple en améliorant l'accessibilité des programmes et des services de prévention pour les jeunes qui présentent un risque d'usage de substances, qui ont peu de contact avec leur famille et leur communauté ou qui manquent d'encadrement par des adultes.

Mise en œuvre de la stratégie et production de rapports

Ce document présente une stratégie exhaustive pour s'attaquer aux multiples problèmes que cause l'urgence de santé publique liée à l'usage de substances. Cette stratégie est inspirée par une vision selon laquelle tous les Yukonnais et toutes les Yukonnaises sont en sécurité et connaissent le bien-être émotionnel, spirituel et physique tout au long de leur vie et contribuent à leur tour au mieux-être de leur famille, de leur groupe culturel et de leur communauté.

Avec les données que nous rassemblerons et analyserons, nous produirons un rapport annuel sur l'avancement des mesures recommandées. Ce rapport sera rédigé dans un souci de transparence et alimentera la mise à jour du document de la stratégie, qui se veut évolutif.

L'accomplissement de la vision et des objectifs énoncés dans la stratégie nécessitera le concours d'une multitude d'intervenants des secteurs de la santé, des services sociaux et de la justice, de même que la collaboration des ONG, des gouvernements et des collectivités, des consommateurs de substances et de leurs réseaux de soutien. Cette stratégie représente une vision d'avenir dont la réalisation dépend de notre capacité à unir nos forces. La mise en application de ces mesures demandera un leadership éclairé, de solides partenariats et une participation active.

Un élément essentiel de l'exécution de la stratégie d'urgence de santé publique liée à l'usage de substances du Yukon réside dans la création d'un poste de coordination pour celle-ci. La personne qui occupera ce poste collaborera avec divers partenaires, dont des gens ayant une expérience concrète de cette réalité, pour s'assurer que des mesures sont prises et que des données utiles sont recueillies conformément aux engagements en matière de responsabilisation et d'évaluation qui sont formulés dans ce document. Cette personne supervisera également la production des rapports.

Pour donner corps à cette stratégie, nous devons collectivement :

- Favoriser un rapprochement entre les diverses parties prenantes
- Créer un groupe de concertation pour la mise en œuvre du projet
- Accorder la priorité aux mesures susceptibles de produire le plus de retombées
- Établir des indicateurs de suivi pour évaluer les retombées de la stratégie
- Apporter les correctifs nécessaires à la stratégie
- Produire des rapports d'étape annuels

Au fil de la mise en œuvre de cette stratégie, nous continuerons de consulter les parties prenantes et les personnes aux prises avec cette réalité afin d'ajuster notre stratégie en conséquence.

De même, nous consulterons les autres ordres de gouvernement ainsi que les gouvernements des Premières Nations pour évaluer les progrès réalisés.

Enfin, nous publierons un rapport annuel pour rendre compte des progrès accomplis à l'égard de la stratégie d'urgence de santé publique liée à l'usage de substances du Yukon.

Prochaines étapes

La stratégie établit un plan d'action clair et porteur d'espoir qui favorise la participation afin que tous les Yukonnais et toutes les Yukonnoises aient accès aux services de soutien dont ils et elles ont besoin. Elle reflète aussi notre engagement envers la santé et le bien-être des jeunes du Yukon : faire en sorte qu'ils adoptent des habitudes de vie saines et encourager des stratégies d'adaptation dès le plus jeune âge.

La mise en application de la stratégie d'urgence de santé publique liée à l'usage de substances du Yukon demandera un effort collectif soutenu auquel devront participer la population yukonnaise, les partenaires des Premières Nations, divers ministères et les prestataires de services. Au fil de la mise en œuvre, nous continuerons de répondre aux nouveaux besoins dans le secteur de la prestation des services et tiendrons compte de l'évolution des connaissances et des pratiques. Nous nous engageons à gérer cette urgence de santé publique en employant des approches innovantes, culturellement adaptées et fondées sur des données concrètes.

Nous sommes impatients de mettre cette stratégie en œuvre, avec la population yukonnaise et nos partenaires.

Notes

- 1 Gouvernement du Yukon. (2022). *Toxicomanie au Yukon : déclaration d'une urgence de santé publique*. <https://yukon.ca/fr/news/substance-use-health-emergency-declared-yukon> [consulté le 6 mars 2023]
- 2 Ces gouvernements et regroupements représentent des groupes de titulaires de droit.
- 3 <https://www.fnha.ca/wellness/wellness-for-first-nations/first-nations-perspective-on-health-and-wellness>
- 4 Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015). Appel à l'action n° 18, page 3. https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels_a_l-Action_French.pdf [consulté le 10 mars 2023]
- 5 Agence de la santé publique du Canada. (2022). *Méfais associés aux opioïdes et aux stimulants au Canada*. <https://sante-infobase.canada.ca/mefaits-associes-aux-substances/opioïdes-stimulants> [consulté le 10 mars 2023]
- 6 Nicholson, T. P., Blazer, E. C., Hymes, A. S., et Ginley, M. K. (2023). "A Qualitative Investigation into the Trauma Exhibited by First Responders Impacted by the Opioid Epidemic." *Nature Public Health Emergency Collection*. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC9810250/> [consulté le 10 mars 2023]
- 7 Bureau du coroner du Yukon. (2023). *La coroner en chef fait le point sur les décès attribuables aux drogues illicites toxiques*. <https://yukon.ca/sites/yukon.ca/files/jus/hss-mise-point-coroner-chef-deces-attribuables-drogues-illicites-toxiques-avril-2023.pdf> [consulté le 20 avril 2023]
- 8 Office of the Surgeon General. (2016). *Facing Addiction in America: The Surgeon General's Report on Alcohol, Drugs, and Health*. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK424861/> [consulté le 10 mars 2023]
- 9 Ville de Vancouver. *Four Pillars drug strategy*. <https://vancouver.ca/people-programs/four-pillars-drug-strategy.aspx> [consulté le 10 mars 2023]
- 10 Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances. (2020). *Adulterants, contaminants et substances cooccurrentes dans les drogues obtenues illégalement au Canada : Une analyse des données provenant de saisies de drogues, de programmes de vérification des drogues et d'analyses d'urine*. <https://www.ccsa.ca/sites/default/files/2020-04/CCSA-CCENDU-Adulterants-Contaminants-Co-occurring-Substances-in-Drugs-Canada-2020-Report-fr.pdf> [consulté le 20 juin 2023]
- 11 https://yukon.ca/sites/yukon.ca/files/hss/hss-rapport-2021-sante-yukon_0.pdf
- 12 https://yukon.ca/sites/yukon.ca/files/yg_-_hss_-_taking_the_pulse_-_final_report_-_fr_fnl_screen.pdf
- 13 La santé spirituelle fait référence à la recherche et à la création de sens et de liens. La prise en compte de la composante spirituelle de la santé ne veut pas dire que les personnes non croyantes ne sont pas en santé ou ne peuvent pas l'être. Il existe diverses façons de trouver un sens à sa vie, de vivre une vie digne d'être vécue et de vivre selon des principes de bienveillance et de compassion.
- 14 Ruddy, C. (2023). Santé publique au Canada. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/sante-publique-1> [consulté le 10 mars 2023]
- 15 Office of the Surgeon General. (2016). *Facing Addiction in America: The Surgeon General's Report on Alcohol, Drugs, and Health*. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK424861/> [consulté le 10 mars 2023]

- 16 Centers for Disease Control and Prevention. (2022). *Understanding Drug Overdoses and Deaths*. <https://www.cdc.gov/drugoverdose/epidemic/index.html> [consulté le 10 mars 2023]
- 17 Lésion Cérébrale Canada. *Surdoses d'opioïdes*. <https://braininjurycanada.ca/fr/lesion-cerebrale-non-traumatique/surdoses-dopioïdes/> [consulté le 10 mars 2023]
- 18 National Cancer Institute. (2023). *Study Probes Awareness of Alcohol's Link to Cancer*. <https://www.cancer.gov/news-events/cancer-currents-blog/2023/cancer-alcohol-link-public-awareness#:~:text=Nearly%204%25%20of%20cancers%20diagnosed,linked%20to%20alcohol%20each%20year>
- 19 Johns Hopkins Medicine. (2023). *Alcoholic Liver Disease*. <https://www.hopkinsmedicine.org/health/conditions-and-diseases/alcoholinduced-liver-disease> [consulté le 10 mars 2023]
- 20 Gouvernement de l'Alberta. (2023). *Substance Use: Injuries*. <https://myhealth.alberta.ca/Alberta/Pages/Alcohol-other-drugs-and-injuries.aspx>
- 21 Michaud-Germain, C., Tardif, P.A., Nadeau, A., Gagnon, A.P. et Mercier, É. (2020). "Contribution of Substance Use in Acute Injuries With Regards to the Intent, Nature and Context of Injury: A CHIRPP Database Study." *Cureus*. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7538210/> [consulté le 10 mars 2023]
- 22 Sécurité publique Canada. (2017). *Gangs de jeunes au Canada : Examen des questions et enjeux actuels*. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2017-r001/index-fr.aspx> [consulté le 10 mars 2023]
- 23 Orpana, H., Giesbrecht, N., Hajee, A. et Kaplan, M.S. (2021). "Alcohol and other drugs in suicide in Canada: opportunities to support prevention through enhanced monitoring." *Injury Prevention*. <https://injuryprevention.bmj.com/content/27/2/194> [consulté le 10 mars 2023]
- 24 Sécurité publique Canada. (2018). *Crime organisé*. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/cntrng-crm/rgnzd-crm/index-fr.aspx> [consulté le 10 mars 2023]
- 25 National Institute on Drug Abuse. (2020). *What's the relationship between drug use and viral infections?* <https://nida.nih.gov/publications/drugfacts/drug-use-viral-infections-hiv-hepatitis#:~:text=The%20viral%20infections%20of%20greatest,decisions%2C%20including%20having%20unprotected%20sex>
- 26 Centers for Disease Control and Prevention. (2022). *Basics about FASDs*. [https://www.cdc.gov/ncbddd/fasd/facts.html#:~:text=Fetal%20alcohol%20spectrum%20disorders%20\(FASDs\)%20are%20a%20group%20of%20conditions,a%20mix%20of%20these%20problems](https://www.cdc.gov/ncbddd/fasd/facts.html#:~:text=Fetal%20alcohol%20spectrum%20disorders%20(FASDs)%20are%20a%20group%20of%20conditions,a%20mix%20of%20these%20problems)
- 27 Office of the Surgeon General. (2016). *Facing Addiction in America: The Surgeon General's Report on Alcohol, Drugs, and Health*. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK424861/> [consulté le 10 mars 2023]
- 28 Ville de Vancouver. *Four Pillars drug strategy*. <https://vancouver.ca/people-programs/four-pillars-drug-strategy.aspx> [consulté le 10 mars 2023]
- 29 *Aller de l'avant est un dialogue de santé publique communautaire sur les solutions à la crise des surdoses*. <https://gettingtomorrow.ca/fr/les-communautaires/emplacements/yukon/>
- 30 Smith, D. et Rousseau-Thomas, J. (communication personnelle, 24 mars 2023)

- 31 Castillo, V. E., Schreyder, C. et Southwick, T. (éd.). *ECHO: Ethnographic, Cultural and Historical Overview of Yukon's First Peoples*. <https://pressbooks.bccampus.ca/echoyukonsfirstpeople/chapter/emergence-of-the-fur-and-whaling-trade/> [consulté le 24 mars 2023]
- 32 Castillo, V. E., Schreyder, C. et Southwick, T. (éd.). *ECHO: Ethnographic, Cultural and Historical Overview of Yukon's First Peoples*. <https://pressbooks.bccampus.ca/echoyukonsfirstpeople/chapter/emergence-of-the-fur-and-whaling-trade/> [consulté le 24 mars 2023]
- 33 Castillo, V. E., Schreyder, C. et Southwick, T. (éd.). *ECHO: Ethnographic, Cultural and Historical Overview of Yukon's First Peoples*. <https://pressbooks.bccampus.ca/echoyukonsfirstpeople/chapter/emergence-of-the-fur-and-whaling-trade/> [consulté le 24 mars 2023]
- 34 <https://yukon.ca/sites/yukon.ca/files/tc/tc-yukon-residential-schools-bibliography.pdf>
- 35 <https://nctr.ca/residential-schools/northern-fr/carcross-choutla/?lang=fr>
- 36 <https://nctr.ca/residential-schools/northern-fr/all-saints-aklavik-anglican/?lang=fr>
- 37 <https://nctr.ca/residential-schools/northern-fr/st-pauls-hostel/?lang=fr>
- 38 <https://nctr.ca/residential-schools/british-columbia-fr/lower-post/?lang=fr>
- 39 https://indigenousfoundations.arts.ubc.ca/the_residential_school_system/#:~:text=The%20residential%20school%20system%20officially,to%20speak%20their%20own%20languages
- 40 Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015). *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir*. https://publications.gc.ca/collections/collection_2016/trc/IR4-7-2015-fra.pdf [consulté le 26 mars 2023]
- 41 ATPN News. (2022). *Yukon declares substance use health emergency in response to opioid deaths*. <https://www.aptnnews.ca/national-news/yukon-declares-substance-use-health-emergency-in-response-to-opioid-deaths/#:~:text=as%20drug%2Drelated-,Acting%20chief%20medical%20officer%20of%20health%20Dr.,from%202021%20are%20under%20investigation> [consulté le 26 mars 2023]
- 42 Service du coroner du Yukon, bureau du médecin hygiéniste en chef du Yukon et GRC du Yukon. (2021). Communiqué de presse commun. <https://yukon.ca/sites/yukon.ca/files/jus-coroners-joint-media-release-opioid-deaths-february-19-2021-fr.pdf> [consulté le 26 mars 2023]
- 43 Ranade, S. et Mills, J. (2021). *Rapport de 2021 sur la santé au Yukon*. https://yukon.ca/sites/yukon.ca/files/hss/hss-rapport-2021-sante-yukon_0.pdf [consulté le 26 mars 2023]
- 44 New York University, School of Public Health. (2022). *The Impact of COVID-19 on Drug Use—and How It Contributes to Overdose Risk*. <https://www.nyu.edu/about/news-publications/news/2022/april/covid-19-drug-use.html> [consulté le 12 juin 2023]
- 45 Groupe d'experts sur la consommation de substances de Santé Canada. (2021). *Rapport 2 : Recommandations relatives à la politique du gouvernement du Canada en matière de drogues, telle qu'elle est énoncée dans le projet de Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances (SCDAS)*. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/a-propos-sante-canada/mobilisation-publique/organismes-consultatifs-externes/groupe-experts-consommation-substances/rapports/rapport-2-2021.html> [consulté le 26 mars 2023]

- 46 Frieden, T. R. (2010). "A framework for public health action: The Health Impact Pyramid." *American Journal of Public Health*, 100(4), 590-595. doi:10.2105/AJPH.2009.185652
- 47 Frieden, T. R. (2010). "A framework for public health action: The Health Impact Pyramid." *American Journal of Public Health*, 100(4), 590-595. doi:10.2105/AJPH.2009.185652
- 48 Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances. (2018). *Les troubles liés à l'usage de substances affectent des gens de tous horizons* (fiche de renseignements). CCDUS. <https://www.ccsa.ca/sites/default/files/2019-05/CCSA-NAAW-Substance-Use-Disorder-Fact-Sheet-2018-fr.pdf> [consulté le 27 mars 2023]
- 49 Galea, S. et Vlahov, D. (2002). "Social determinants and the health of drug users: socioeconomic status, homelessness and incarceration." *Public Health Reports*. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC1913691/>
- 50 Organisation mondiale de la Santé. (s.d.) *Social determinants of health*. https://www.who.int/health-topics/social-determinants-of-health#tab=tab_1 [consulté le 26 mars 2023]
- 51 Centers for Disease Control and Prevention. (2021). *Adverse Childhood Experiences*. <https://www.cdc.gov/violenceprevention/aces/index.html> [consulté le 26 mars 2023]
- 52 SAMHA'S center for the application of prevention technologies. (2019). *The Role of Adverse Childhood Experiences in Substance Misuse and Related Behavioural Health Problems*. <https://mnprc.org/wp-content/uploads/2019/01/aces-behavioral-health-problems.pdf> [consulté le 26 mars 2023]
- 53 Khoury, L., Tang, Y.L., Bradley, B., Cubells, J.F. et Ressler, K.J. (2010). "Substance use, childhood traumatic experience, and post-traumatic stress disorder in an urban civilian population." *Depression and Anxiety*, 27, 1077-1086. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3051362/> [consulté le 26 mars 2023]
- 54 Vanderzee, K.L., Sigel, B.A., Pemberton, J.R. et John, S. (2018). "Treatments for Early Childhood Trauma: Decision Considerations for Clinicians." *Journal of Child and Adolescent Trauma*. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7163896/>
- 55 Centers for Disease Control and Prevention. (2021). *Risk and Protective Factors*. <https://www.cdc.gov/violenceprevention/aces/riskprotectivefactors.html> [consulté le 10 mars 2023]
- 56 Voon, P., Karamouzian, M. et Kerr, T. (2017). "Chronic pain and opioid misuse: review of reviews." *Substance Abuse Treatment, Prevention and Policy*, 12. <https://substanceabusepolicy.biomedcentral.com/articles/10.1186/s13011-017-0120-7> [consulté le 27 mars 2023]
- 57 Beletsky, L. et Davis, C.S. (2017). "Today's fentanyl crisis: Prohibition's Iron Law, revisited." *International Journal of Drug Policy*. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0955395917301548?via%3Dihub> [consulté le 10 mars 2023]
- 58 National Institute of Mental Health. (2023). *Substance Use and Co-Occurring Mental Disorders*. <https://www.nimh.nih.gov/health/topics/substance-use-and-mental-health#:~:text=Mental%20disorders%20can%20contribute%20to,a%20form%20of%20self%2Dmedication> [consulté le 26 mars 2023]
- 59 Griffin, K.W. et Botvin, G.J. (2010). "Evidence-Based Interventions for Preventing Substance Use Disorders in Adolescents." *Child and Adolescent Psychiatric Clinics of North America*. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2916744/> [consulté le 10 mars 2023]

- 60 Substance Abuse and Mental Health Services Administration. (2022). *Implementing Community-Level Policies to Prevent Alcohol Misuse*. https://store.samhsa.gov/sites/default/files/SAMHSA_Digital_Download/pep22-06-01-006.pdf [consulté le 10 mars 2023]
- 61 Lambe, L., Iclver, T., Kim, S., Mayne, K., Craig, W. et King, M. (2019). *Health and health-related behaviours among young people in Yukon: Extended report*. Social Program Evaluation Group: Queen's University. https://yukon.ca/sites/yukon.ca/files/hss/hss-imgs/hbsc_yukon_report_2018_final.pdf [consulté le 26 mars 2023]
- 62 <https://planetyouth.org/>
- 63 <https://yukon.ca/fr/40-acquis>
- 64 Enraciner l'espoir est un projet piloté par les collectivités visant à réduire les répercussions des suicides au sein des localités canadiennes. Il s'appuie sur l'expertise des collectivités pour mettre en œuvre des interventions de prévention du suicide adaptées au contexte local. <https://commissionsantementale.ca/enraciner-lespoir-un-projet-communautaire-de-prevention-du-suicide/>
- 65 Gunn, B.L. (s. d.). *Ignored to Death: Systemic Racism in the Canadian Healthcare System*. Contribution à l'étude sur la santé du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones. <https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Issues/IPeoples/EMRIP/Health/UniversityManitoba.pdf> [consulté le 26 mars 2023]
- 66 Phillips-Beck, W., Eni, R., Lavoie, J.G., Kinew, K.A., Achan, G.K., et Katz, A. (2020). "Confronting Racism within the Canadian Healthcare System: Systemic Exclusion of First Nations from Quality and Consistent Care." *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 17, 8343. <https://www.mdpi.com/1660-4601/17/22/8343> [consulté le 26 mars 2023]
- 67 Paradies, Y. (2018). Racism and Indigenous Health. *Global Public Health: Oxford Research Encyclopedia*. <https://oxfordre.com/publichealth/display/10.1093/acrefore/9780190632366.001.0001/acrefore-9780190632366-e-86;jsessionid=E653D12E1AAEE3CA1090F319ADE08DBD#acrefore-9780190632366-e-86-div1-1> [consulté le 26 mars 2023]
- 68 Centers for Disease Control and Prevention. (2023). *Mental Health of children and parents—a strong connection*. <https://www.cdc.gov/childrensmentalhealth/features/mental-health-children-and-parents.html> [consulté le 26 mars 2023]
- 69 Statistique Canada. (2019). *Santé mentale maternelle au Canada, 2018-2019*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190624/dq190624b-fra.htm> [consulté le 26 mars 2023]
- 70 Centre de toxicomanie et de santé mentale. (2023). *New Fathers and Mental Health Problems*. <https://www.camh.ca/en/professionals/treating-conditions-and-disorders/perinatal-mood-and-anxiety-disorders/new-fathers-and-mental-health-problems> [consulté le 26 mars 2023]
- 71 L'honorable Margaret Norrie McCain. (2020). *Early Years Study 4: Thriving Kids, Thriving Society*. https://earlyyearsstudy.ca/wp-content/uploads/2020/02/EYS4-Report_01_15_2020.pdf [consulté le 20 juin 2023]

- 72 Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances. (2022). Le projet d'actualisation des Directives de consommation d'alcool à faible risque du Canada : rapport final pour consultation publique. <https://ccsa.ca/fr/le-projet-dactualisation-des-directives-de-consommation-dalcool-faible-risque-du-canada-rapport> [consulté le 26 mars 2023]
- 73 <https://www.adhdandsubstanceabuse.org/>
- 74 Zulauf, C.A., Sprich, S.E., Safren, S.A. et Wilens, T.E. (2014). "The Complicated Relationship Between Attention Deficit/Hyperactivity Disorder and Substance Use Disorders." *Current Psychiatry Reports*, 16. doi: 10.1007/s11920-013-0436-6
- 75 Gouvernement du Yukon. (2022). *La population d'abord*. <https://yukon.ca/fr/la-population-dabord-0> [consulté le 12 juin 2023]
- 76 Atkinson Centre, Université de Toronto. (2022). *Canada's Children Need a Professional Early Childhood Education Workforce*. Atkinson Centre, Université de Toronto. https://ecereport.ca/media/uploads/wr-downloads/canadas_children_need_a_professional_early_childhood_education_workforce.pdf [consulté le 30 mai 2023]
- 77 <https://www.uvic.ca/research/centres/cisur/projects/map/index.php>
- 78 Pauly, B., Brown, M., Evans, J., Gray, E., Schiff, R., Ivsins, A., Krysovaty, B., Vallance, K., et Stockwell, T. (2019). "There is a place" : impacts of managed alcohol programs for people experiencing severe alcohol dependence and homelessness. *Harm Reduction Journal*. doi: 10.1186/s12954-019-0332-4. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6916004/> [consulté le 26 mars 2023]
- 79 Pauly, B., Brown, M., Evans, J., Gray, E., Schiff, R., Ivsins, A., Krysovaty, B., Vallance, K., et Stockwell, T. (2019). "There is a place" : impacts of managed alcohol programs for people experiencing severe alcohol dependence and homelessness. *Harm Reduction Journal*. doi: 10.1186/s12954-019-0332-4. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6916004/> [consulté le 26 mars 2023]
- 80 Pauly, B., Brown, M., Evans, J., Gray, E., Schiff, R., Ivsins, A., Krysovaty, B., Vallance, K., et Stockwell, T. (2019). "There is a place" : impacts of managed alcohol programs for people experiencing severe alcohol dependence and homelessness. *Harm Reduction Journal*. doi: 10.1186/s12954-019-0332-4. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6916004/> [consulté le 26 mars 2023]
- 81 Eggleston, W., Podolak, C., Sullivan, R.W., Pacelli, L., Keenan, M. et Wojcik, S. (2018). "A randomized usability assessment of simulated naloxone administration by community members." *Addiction*, 113, 2300-2304. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/30107641/>
- 82 Perri, M et Kaminski, N. (2021). *Spotting for people who use drugs: What, when, and how*. <https://blog.catie.ca/2021/12/08/spotting-for-people-who-use-drugs-what-when-and-how/> [consulté le 26 mars 2023]
- 83 Statistique Canada. (2018). *La violence fondée sur le sexe : les agressions sexuelles et les agressions physiques dans les territoires du Canada*, 2018. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2020001/article/00012-fra.htm> [consulté le 31 mai 2023]
- 84 Aller de l'avant : mettre fin à la crise des surdoses. (2021). *Une seule mort, ça suffit : aux prises avec l'épidémie de surdoses au Yukon (rapport sommaire)*. <https://www.canada.ca/fr/femmes-egalite-genres/nouvelles/2022/11/plan-daction-national-pour-mettre-fin-a-la-violence-fondee-sur-le-sexe-une-etape-importante-vers-latteinte-de-legalite-entre-les-sexes-et-les-genres.html>

- 86 En mars 2023, un traitement par agonistes opioïdes était prescrit à approximativement 23 % des personnes détenues au Centre correctionnel de Whitehorse.
- 87 Comité consultatif du Yukon sur les FFADA2S+. (2020). *Changer la donne pour défendre la dignité et la justice : la Stratégie du Yukon sur les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones disparues et assassinées.*

**Yukon**

